



Mars 2025

CRÉATION REPRISE TRANSMISSION en agriculture

Les chiffres-clés 2024

bretagne.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Sébastien ROUAULT

Élu référent
Installation-
Transmission
de la Chambre
d'agriculture
de Bretagne

Édito

Rendre possible un maximum d'installations viables, vivables et durables !

Nous avons le plaisir, comme chaque année, de vous communiquer chiffres et informations sur cette priorité qu'est l'Installation-Transmission pour la Chambre d'agriculture de Bretagne !

Etre présent au quotidien auprès des porteurs de projet et futurs cédants pour réussir le passage de relais, aider les futurs chefs d'entreprise dans la construction d'installations viables, vivables et durables, en mettant l'humain au cœur des projets... c'est le métier de près 80 conseillers de la Chambre d'agriculture de Bretagne !

2024 a été l'année de la signature de la Nouvelle Charte d'engagement pour l'installation transmission par plus de 30 partenaires ! Il s'agit de travailler et innover collectivement, avec une ambition et des valeurs communes, comme la Bretagne a toujours su le faire. Anticiper, être facilitateur, apporter des solutions sur mesure, en réponse à l'ensemble des besoins des porteurs de projet et cédants dans leur diversité... C'est le programme et le gage de qualité, que nous réaffirmons avec nos partenaires, État, Région, Safer, MSA, banques, centres de gestion, coopératives...

2024, c'est aussi les travaux de préparation de la Nouvelle Loi d'Orientation Agricole, qui nous l'espérons, permettra dès 2025 de renforcer les outils et moyens pour améliorer le renouvellement des générations en agriculture, réaffirmer le métier d'agriculteur comme un métier d'avenir ! ...avec une Chambre aux services des agriculteurs et de ses futurs ressortissants, porte d'entrée sur toutes les questions d'installation et de transmission !

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que cette plaquette répondra à vos attentes !

Sommaire

P4 - Le renouvellement des générations en Bretagne

Création & reprise d'entreprise

P8 - Le dispositif de professionnalisation

P10 - La dynamique de l'installation en Bretagne

P11 - Chiffres de l'installation aidée

P25 - L'installation et après ?

Transmission

P31 - Point Accueil Transmission

P32 - La DICAA (déclaration d'intention de cessation d'activité agricole

P33 - Le Répertoire Départ Installation

P37 - Les outils de transmission

Installation et transmission en Bretagne



Financé par

Avec : la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Chambre d'agriculture de Bretagne



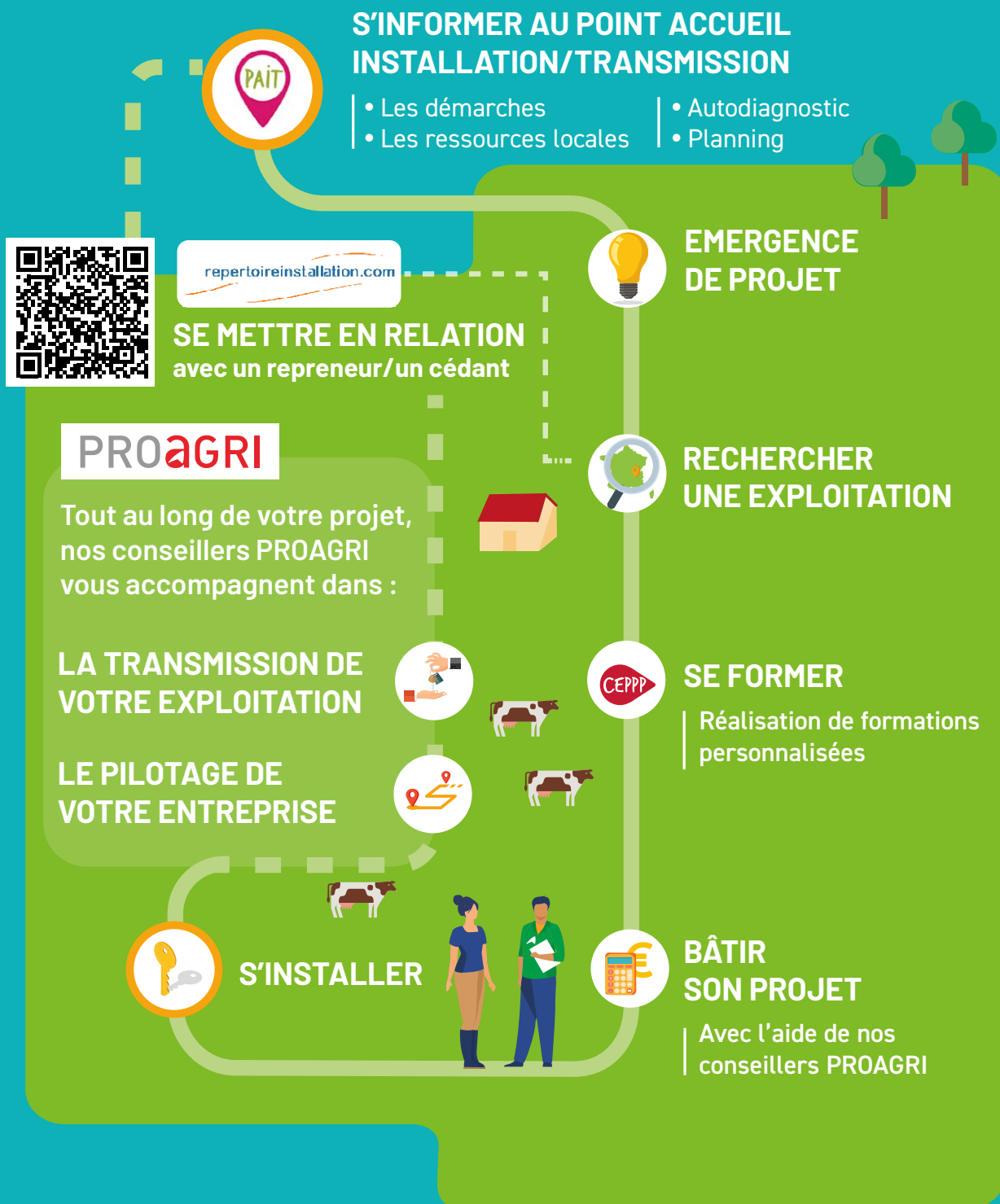
Groupama
LOIRE BRETAGNE

Réalisation-Impression :
Chambre d'agriculture de Bretagne

Crédits photo :
Adobe Stock, iStock, Chambres d'agriculture



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNENT À CHAQUE ÉTAPE CLÉ DE VOTRE INSTALLATION

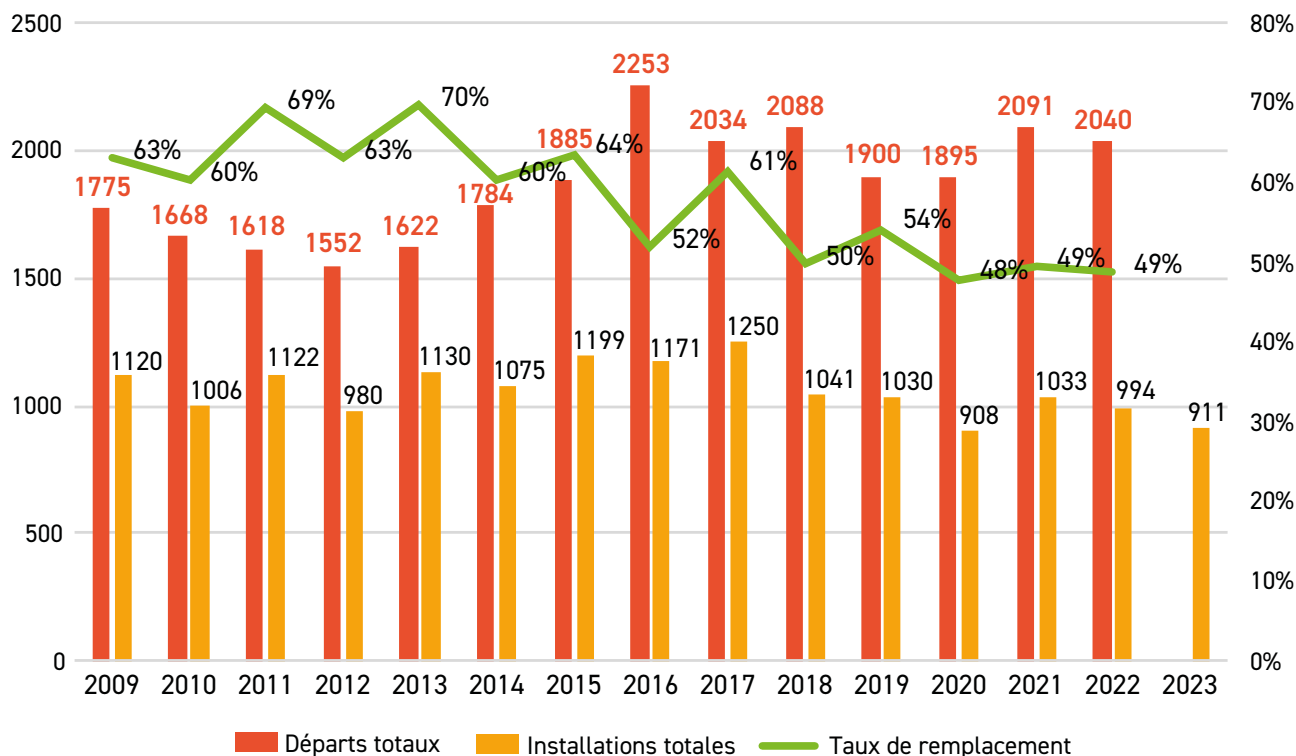


LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN BRETAGNE

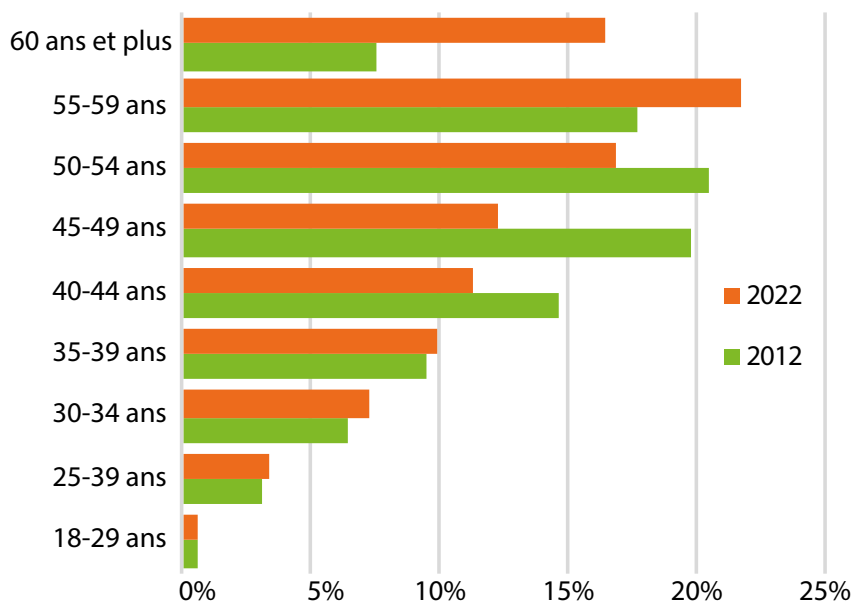


1 INSTALLATION POUR 2 DÉPARTS

Si le nombre d'installations est plutôt stable ces dernières années, le nombre des départs a fortement augmenté. Ainsi, le taux de remplacement des départs a sensiblement diminué, avec 1 installation pour 2 départs depuis 2021.



UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE BRETONNE



Sur les 10 dernières années on observe un vieillissement de la population agricole. En 2022, parmi les 30 560 agriculteurs bretons, 38 % ont plus de 55 ans (22 % en 2010), soit 12 060 agriculteurs et 55 % ont plus de 50 ans (41 % en 2010).

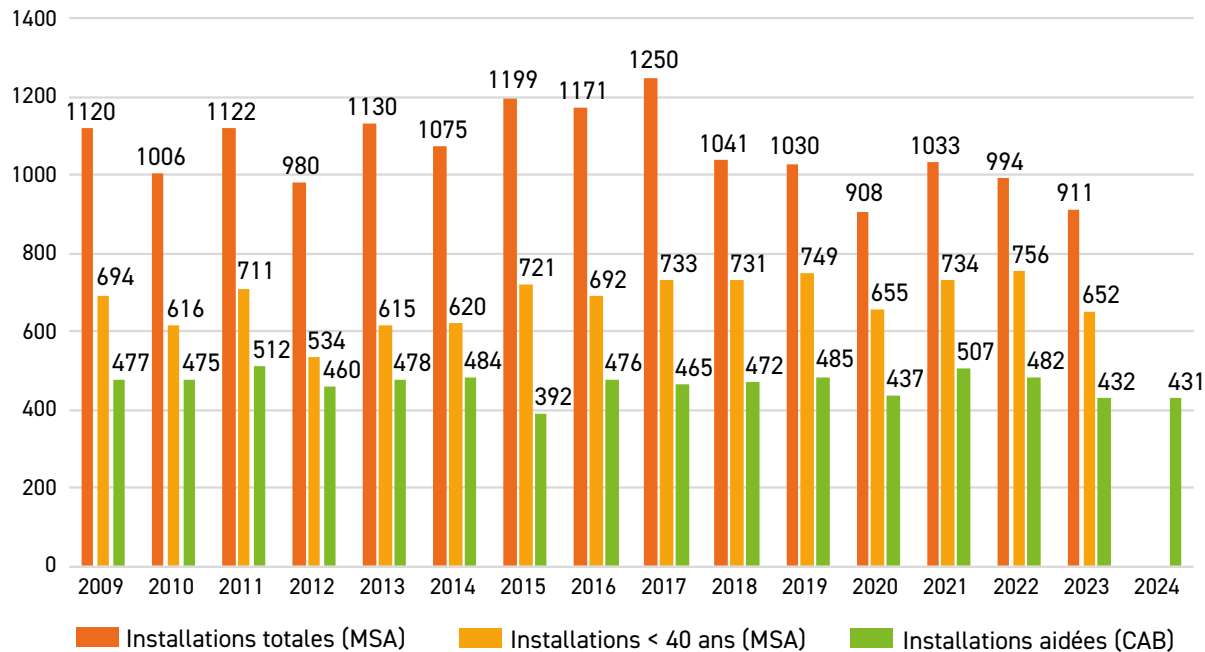
Source : MSA, données Bretagne

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN BRETAGNE



LA MOITIÉ DES INSTALLATIONS TOTALES SONT DES INSTALLATIONS AIDÉES

Le nombre d'installations est relativement stable ces dernières années en Bretagne. Il tourne autour de 1 000 par an ; 740 en moyenne sont réalisées par des porteurs de projets de moins de 40 ans ; et parmi eux, autour de 480 bénéficient des aides à l'installation (aide DJA, Dotation Jeune Agriculteur). Le taux d'installations aidées est d'environ 2/3, relativement stable. En effet, les conditions d'éligibilité de la DJA, comme l'âge bien sûr, mais également la capacité professionnelle (Diplôme agricole de Niveau IV ou VAE), et la viabilité du projet (entre 1 et 3 SMIC) ne sont pas toujours réunies.

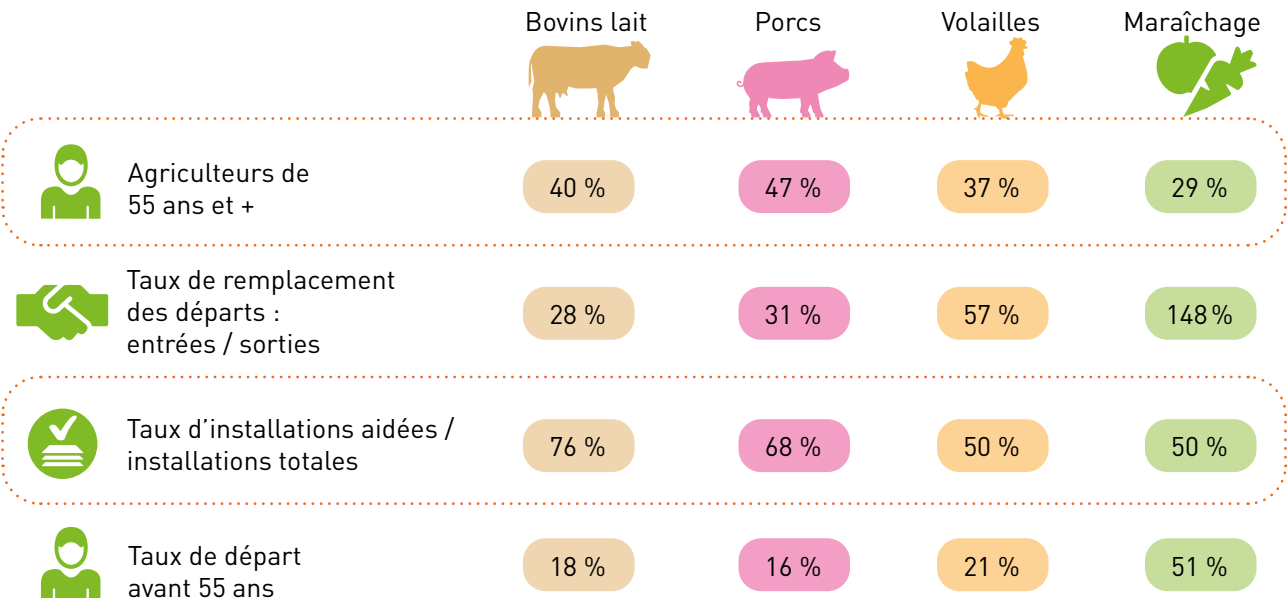


Source : MSA, Chambre d'agriculture de Bretagne, données Bretagne



LE RENOUVELLEMENT PAR GRANDE FILIÈRE

Le contexte de renouvellement est différent en fonction des filières, avec une problématique particulière de l'élevage par rapport aux productions végétales et en particulier le maraîchage.



Source : MSA

Dépassons nos **IDÉES REÇUES** sur l'agriculture

IDÉE
REÇUE

N°1

Le remplacement des agriculteurs qui cessent leur activité, ça ne concerne que les agriculteurs !

FAUX

C'est l'affaire de tous ! Les agriculteurs contribuent au maintien de territoires dynamiques et vivants. Ils sont les garants d'une alimentation de qualité et de proximité répondant aux attentes des consommateurs. Ils contribuent au maintien des emplois dans les territoires.

IDÉE
REÇUE

N°2

Pas besoin de diplôme pour travailler dans l'agriculture !

VRAI et FAUX

De nombreuses formations existent pour acquérir des compétences avant de s'installer et qui permettent d'avoir accès aux aides, la priorité «installation» au Schéma des structures. Détenir un diplôme n'est pas obligatoire mais attention, les exploitants agricoles sont des entrepreneurs du vivant, un métier qui nécessite de nombreuses qualifications : gestion, production, management et organisation du travail entre salariés et/ou associés en tenant compte des cycles du vivant, de la prévention et gestion des risques... Avoir une formation agricole est une condition de réussite !

IDÉE
REÇUE

N°3

Si je m'installe en agriculture, je n'ai plus de temps libre !

FAUX

Il existe des moyens permettant de vivre comme tout le monde : réfléchir le poste travail lors de son installation (grâce à la Calculette «temps de travail») : quantité, conditions, organisation en lien avec ses associés et/ou salariés, bien choisir son matériel et ses investissements, déléguer grâce au service de remplacement, ou CUMA...

IDÉE
REÇUE

N°4

Il est impossible de s'installer en agriculture sans être du milieu agricole !

FAUX

Des dispositifs spécifiques existent pour informer, orienter et développer des compétences avant l'installation (PAI, CEPPP, stages, formations, espaces-tests...), pour trouver du foncier (RDI,...). Aujourd'hui près de la moitié des installations bretonnes se font Hors cadre familial, par des personnes Non Issues du Milieu Agricole.

IDÉE
REÇUE

N°5

L'agriculture est réservée aux hommes !

FAUX

Parmi les nouveaux installés, **30% sont des femmes**. Au-delà des chiffres, les différences des installations entre Femmes et Hommes semblent s'estomper peu à peu, avec des installations de femmes dans toutes les productions et tous les statuts. Elles portent leur propre projet, avec 44 % des femmes dirigeantes de leur entreprise (en individuel ou Earl unipersonnelles).

IDÉE
REÇUE

N°6

S'installer, c'est le parcours du combattant !

VRAI et FAUX

Comme dans tous les secteurs, la création d'entreprise est complexe. On ajoute ici la question de l'accès au foncier et des autorisations d'exploiter... Cependant des dispositifs d'accompagnement sur mesure, publics, enviés par les autres secteurs, sont à disposition des porteurs de projet pour les aider à réussir leur installation.



CRÉATION & REPRISE D'ENTREPRISE

01

LE DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION : un gage de réussite

S'installer en agriculture

Une idée, un projet !
N'hésitez pas appeler au 0820 22 29 35, un réseau de conseillers pour vous répondre.

Renseignez-vous sur les démarches, les contacts, les conditions de réussite et trouvez votre exploitation et démarrez votre parcours à l'installation...

Point Accueil Installation BRETAGNE
0820 22 29 35
jemelanceenagriculture.com

CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

Jeunes Agriculteurs

Enseignement agricole public de Bretagne CFA - CFPMA

Réseau Gab - Frab

CIVAM

REGION BRETAGNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ALIMENTAIRE ET RURALES

www.jemelanceenagriculture.com



LE PAI, POUR INFORMER ET ORIENTER TOUS LES PORTEURS DE PROJET

En 2024, 2024 porteurs de projet ont été accueillis, informés et orientés par l'ensemble des partenaires du PAI - Parmi eux, 39 % étaient des femmes, 21 % avaient plus de 40 ans, 31 % avaient un projet de création...



	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre de contacts	472	456	571	525	2024

63% orientés vers le dispositif de professionnalisation 3P

14% en recherche de foncier, orientés vers le Répertoire Départ Installation

18% en réflexion sur leur projet, sont orientés vers des journées « Bases de la création d'activité », formations « Aide à l'émergence de projet », etc.

Les **étapes clés** de son projet de création ou de reprise d'entreprise

ANTICIPEZ vos démarches, prenez contact au moins **1 an** avant l'installation

Un dispositif à la carte, ouvert à tous, pour répondre à vos besoins...





LE 3P (PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ) POUR AVOIR TOUTES LES COMPÉTENCES

La Chambre d'agriculture et leurs partenaires proposent un accompagnement à l'installation personnalisé, pour des projets réussis, viables, vivables et durables.

- Un rendez-vous « projet » et « compétences » avec des conseillers spécialisés
- Un stage « 21h » sur les différentes dimensions que devront maîtriser les nouveaux chefs d'entreprise
- Des formations et accompagnements en fonction des besoins
- **Il est nécessaire de passer par une structure labellisée par la Région pour avoir accès aux aides : Chambre d'agriculture, GAB ou CIVAM, afin d'avoir un regard extérieur professionnel sur son projet.**

Il ne se substitue pas à la formation initiale mais permet notamment de compléter les compétences entrepreneuriales, afin de :

- Prévoir, innover, préparer l'avenir en maximisant ses chances de réussite.
- Avoir la bonne information, les bons conseils, échanger avec ses pairs...
- Se professionnaliser et développer les compétences adaptées à son projet.
- Développer son autonomie de décision.
- Bâtir les fondations de son projet et en vérifier sa cohérence et sa viabilité.



LES RENDEZ-VOUS 3P

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre d'entretiens PPP	285	265	227	243	1020
Nombre de PPP agréés	235	237	170	184	826

1020 porteurs de projet sont entrés dans le dispositif de préparation à l'installation 3P

TÉMOIGNAGE : Le stage 21 h, convivial et utile !



Le stage 21 h concerne tous les porteurs de projet qui rentrent dans le parcours à l'installation. Il s'inscrit dans leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Une soixantaine de stages sont organisés en Bretagne tous les ans et plus de 800 stagiaires y participent !

Lors de la première journée, la DDTM intervient pour rappeler, notamment, les règles d'accès au foncier. Une personne nouvellement installée vient témoigner et cela suscite de nombreux échanges sur les étapes de l'installation.

La deuxième journée permet de travailler sur les valeurs que l'on souhaite retrouver dans son quotidien et la mise en place de règles de fonctionnement. Une place particulière est consacrée à l'agroécologie : impact du réchauffement climatique sur ses pratiques et inversement.

La dernière journée cible la gestion des risques et les points de « vigilance » du projet et du métier en lui-même. Cela permet à chacun de se projeter rapidement sur les premières années. Pour clôturer le stage, chacun présente en détail son projet avec ses atouts et ses freins.

Entre écoute active, retours bienveillants, questionnements constructifs, tous apprécient ce moment de partage, comme en témoigne le verbatim présenté ci-contre, un retour des stagiaires lors d'une séance dans les Côtes-d'Armor.

Camille Le Guillou, conseillère installation

LA DYNAMIQUE DE L'INSTALLATION EN BRETAGNE : dispositifs et chiffres clés 2024

1 - Information Orientation



2 024
contacts
en 2024

18%
en réflexion (émergence
de projet, salariat, divers)

16%
vers la formation
qualifiante (BPREA...)

14%
en recherche de foncier
vers le RDI

63%
orientés vers le dispositif
d'installation

repertoireinstallation.com

2 - Préparation formation

CEPPP S'installer
en agriculture

1 020

porteurs de projet ont
démarré un 3P en 2024

Installations non aidées

3 - Installation

431

Installations aidées (Dja)

33 Installations aidées SIA
(40-50 ans et équestres)

Installations totales

→ 652* immatriculations < 40 ans
→ 911* immatriculations totales

(*) Source MSA, données 2023



ÉVOLUTION SUR LES 8 DERNIÈRES ANNÉES

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de contacts Point Accueil Installation	1994	1911	1844	2085	2478	2143	2051	2024
3P agréés	789	884	793	695	862	862	880	826
3P validés	500	538	585	553	606	606	570	590
Nombre d'installations aidées	465	472	485	437	507	482	432	431
Nombre d'inscriptions de candidats au répertoire au 31/12	908	937	944	1100	1200	1000	1000	1000
Nombre d'exploitations inscrites au répertoire au 31/12	559	602	673	616	798	477	458	455
Nombre d'installations réalisées par le Répertoire	80	86	83	96	114	105	120	88
Nombre total d'installations (aidées et non aidées)	733	731	749	764	777	756	652	

Sources : Les données sur les installations aidées sont issues de la cellule ODASEA de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Celles sur l'emploi agricole et sur l'installation des agriculteurs de moins de 40 ans sont issues de l'Observatoire Economique et Social Régional de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Les indicateurs sur les caractéristiques des exploitations agricoles proviennent de la source Agreste. Tous les traitements statistiques ont été réalisés par l'Observatoire de l'Installation-Transmission de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

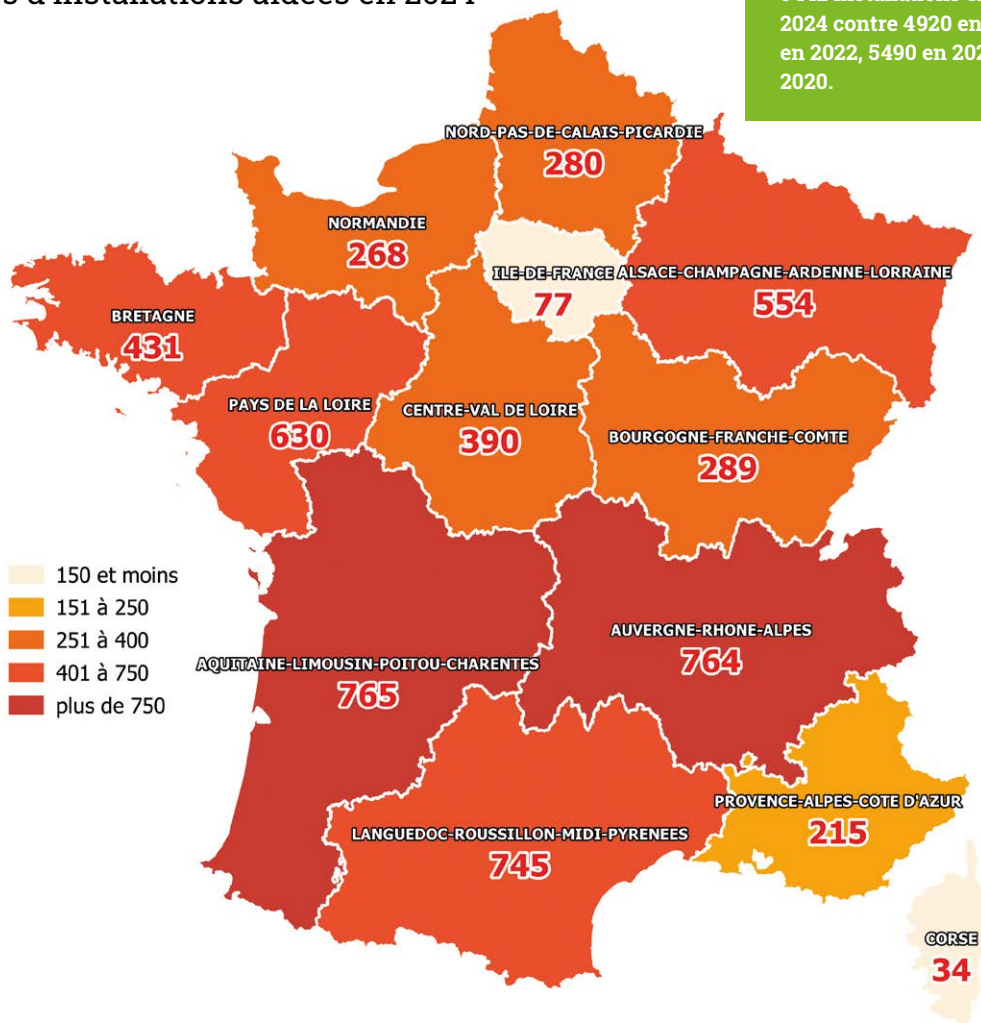
CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Évolution et répartition géographique



2024, UNE STABILITÉ DU NOMBRE D'INSTALLATIONS AIDÉES

Nombres d'installations aidées en 2024



- 431 installations en Bretagne en 2024 (dossiers DJA agréés) contre 432 en 2023, 482 en 2022, 507 en 2021 et 437 en 2020
- 5442 installations en France en 2024 contre 4920 en 2023, 5900 en 2022, 5490 en 2021 et 4829 en 2020.

UNE NOUVELLE DJA EN 2023 EN BRETAGNE, SIMPLIFIÉE ET MODERNISÉE

Avec la nouvelle PAC, une nouvelle Dja est proposée depuis 2023, financée à 40 % par la Région et 60 % par le FEADER. Cette nouvelle Dotation Jeune Agriculteur, gérée par la Région, préinstruite par la Chambre d'agriculture, évolue :

- Dotation unique de 22 000 € avec les critères suivants :
- Être âgé de 20 à 40 ans
- Réunir les conditions de compétences : diplôme agricole de niveau 4 et 3P
- Être engagé dans un collectif, groupes de développement ou CUMA..
- Présenter un PED (Plan d'Entreprise Durable) et une Etude Globale d'Installation, montrant viabilité (au moins 1 SMIC à 4 ans) et vivabilité du projet.

Dématérialisation (avec un dépôt des dossiers sur le Portail Dématérialisé des Aides) et simplification (arrêt des avenants et suivis à mi-parcours) sont désormais en place.

Pour en savoir +
<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/agri-install/>

Cette DJA donne accès au STATUT JA, avec de nombreux avantages :

- Priorité sur le foncier, dans le cadre du Schéma Régional des Structures
- Majoration de 15% des aides à l'investissement du Programme AGRI INVEST
- Avantages fiscaux et sociaux, abattements droits de mutations en ZRR, dégrèvement Taxe Foncière...
- Accès aux aides des collectivités, prêts d'honneur Initiative Bretagne...

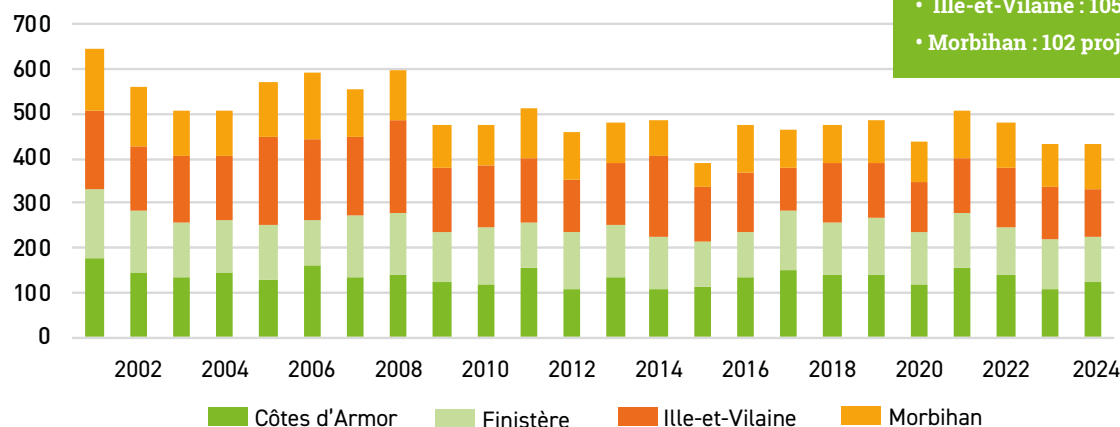


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Évolution et répartition géographique



ÉVOLUTION DE L'INSTALLATION EN BRETAGNE

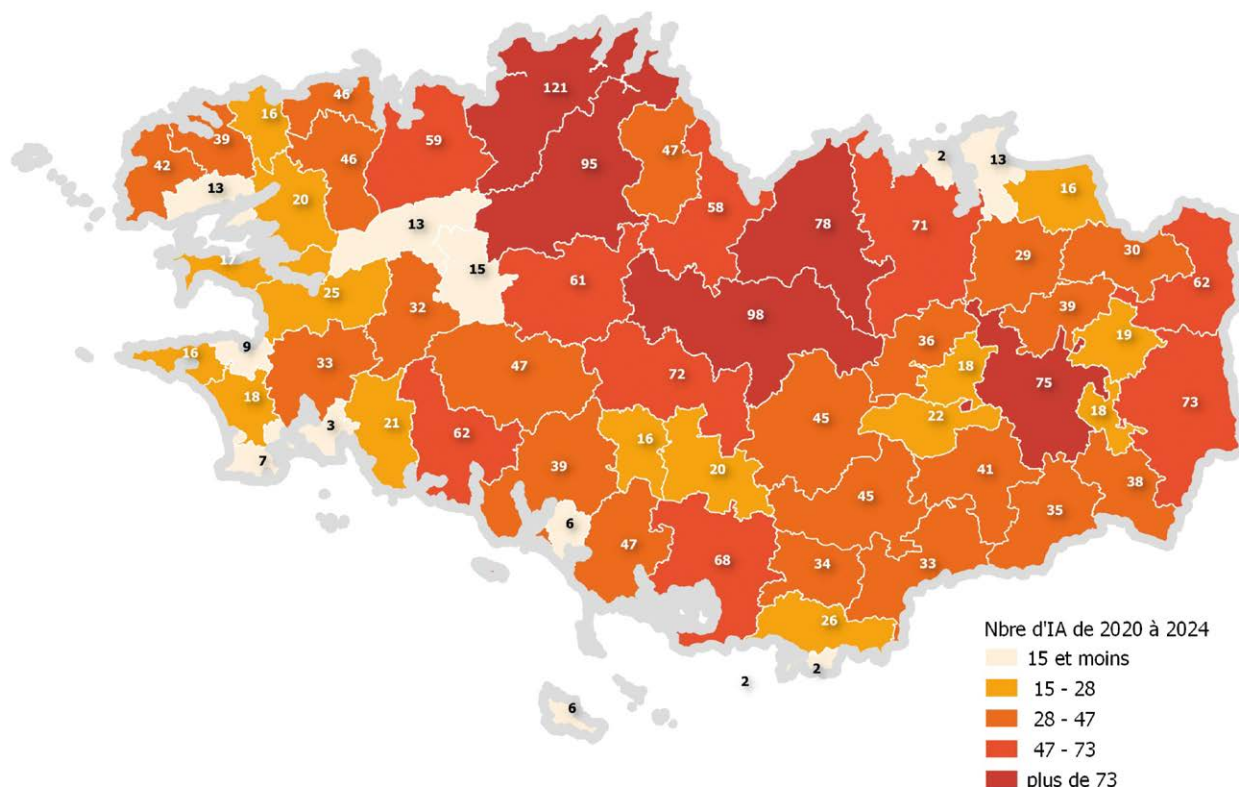


2023 est l'année de la nouvelle programmation DJA, en lien avec la nouvelle PAC. Les changements de réglementation, de cadre, d'outils expliquent les faibles chiffres de 432 et 431 installations validées en Comités Installation en 2023 et 2024. On observait le même phénomène lors de la nouvelle programmation de 2015. Il s'agit d'un simple report sur les débuts d'année (de plus en plus d'installations se font le 1er janvier de l'année et sont comptabilisées sur l'année suivante); et non d'une diminution réelle des installations, qui semblent rester dans les tendances.



DE FORTES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

Nombres d'installations aidées entre 2020 et 2024



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE



LE PROFIL DES NOUVEAUX INSTALLÉS : PEU DE DISPARITÉS ENTRE DÉPARTEMENTS BRETONS

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne 2024
% de femmes	28 %	31 %	28 %	31 %	29 %
Age moyen	30,2 ans	30,9 ans	30,2 ans	30,5 ans	30,4 ans
Formation % BTSA et +	49 %	46 %	44 %	34 %	43 %
% installation HCF*	48 %	47 %	42 %	46 %	46 %
% origine non agricole	37 %	37 %	43 %	44 %	40 %

Les données 2024 s'inscrivent dans les tendances. Au-delà des moyennes, on note une grande diversité de profils des porteurs de projet. On observe cependant moins de publics très jeunes s'installant après leur BAC Pro, et davantage de salariés agricoles ou d'autres secteurs, en reconversion, âgés de 35 à 40 ans, passant notamment par un BPREA (25 %).



ÉVOLUTION DES PROFILS SUR 5 ANS EN BRETAGNE

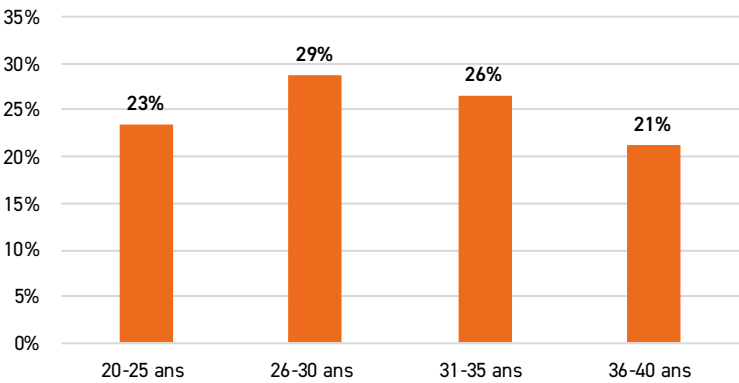
	2020	2021	2022	2023	2024
% de femmes	24 %	29 %	30 %	30 %	29 %
Age moyen	29,7 ans	30,3 ans	30,2 ans	30,1 ans	30,4 ans
Formation % BTSA et +	46 %	40 %	44 %	41 %	43 %
% installation HCF*	36 %	48 %	48 %	50 %	46 %
% origine non agricole	29 %	41 %	42 %	45 %	40 %

* Hors cadre Familial (jusqu'au 3^e degré inclus)

Parmi les installations HCF, 32 % sont réalisés par des fils et filles d'agriculteurs. Parmi les « Non Issu du Milieu Agricole », 22 % s'installent dans le cadre familial.



ÂGE À L'INSTALLATION



On s'installe à tout âge, et de plus en plus après une première expérience professionnelle, voir dans le cadre d'une complète reconversion. Pour les personnes s'installant entre 40 et 50 ans, un dispositif d'aide spécifique est proposé par la Région.

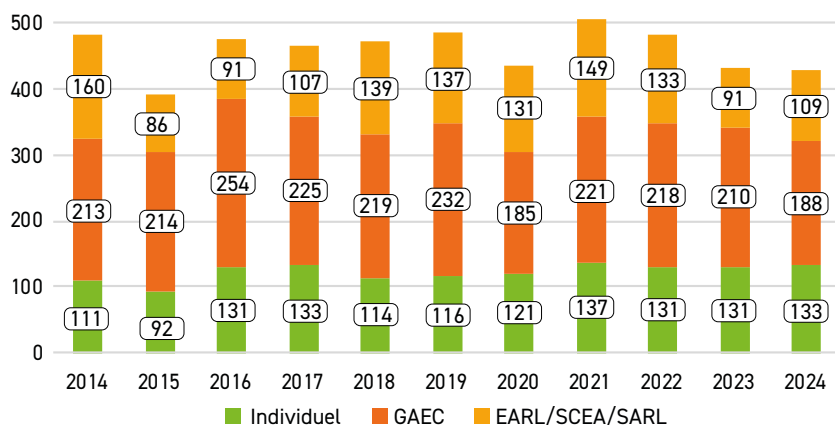


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Le profil des exploitations



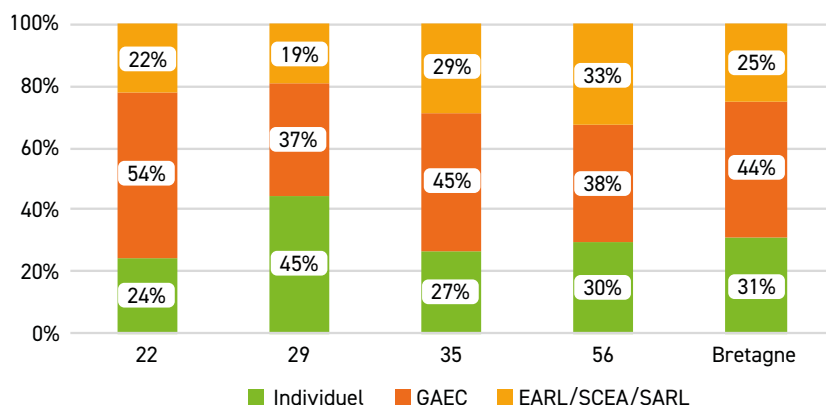
ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE



Les installations sociétaires représentent plus de 3 installations sur 4.



FORMES JURIDIQUES DANS LES DÉPARTEMENTS



En 2024, 44% des porteurs de projet se sont installés en GAEC, 31% en individuel avec une disparité en fonction des départements.

81% DE PROJETS DE REPRISE : UNE SPÉCIFICITÉ DE L'AGRICULTURE

Sur les 431 projets d'installation, **81 % sont des projets de reprise** d'exploitations existantes. C'est une spécificité de l'agriculture, et une installation est avant tout une transmission. Notons cependant que 19 %, soit 83 projets sont le fait de création d'entreprise et d'activités.

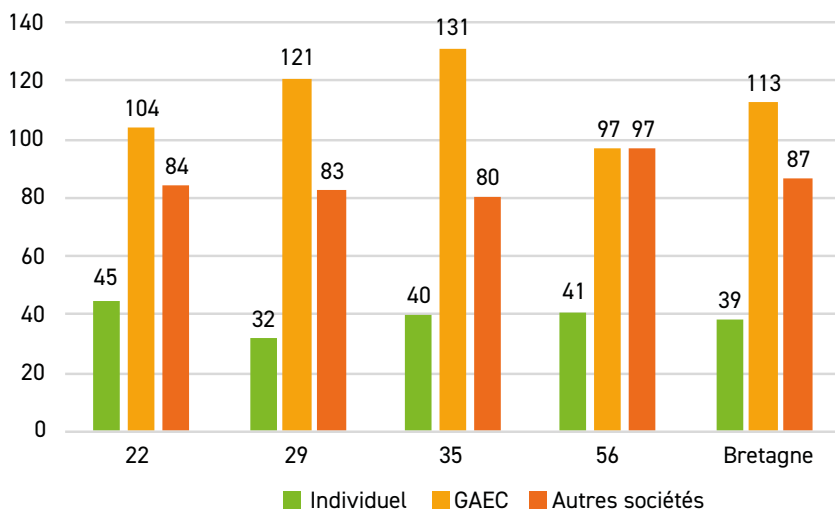


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Le profil des exploitations



LA SAU EN 2024 : 83 HA EN MOYENNE

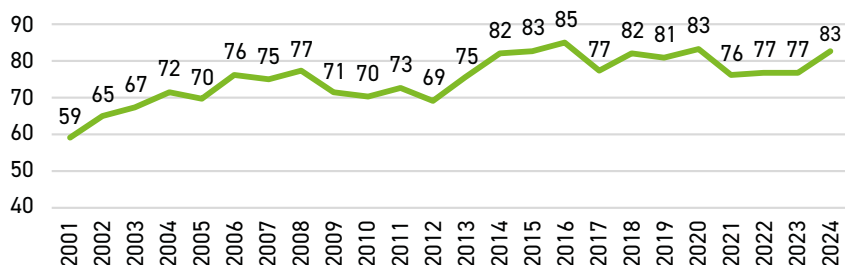


Moyenne de la SAU des projets d'installation : 83 ha en 2024.

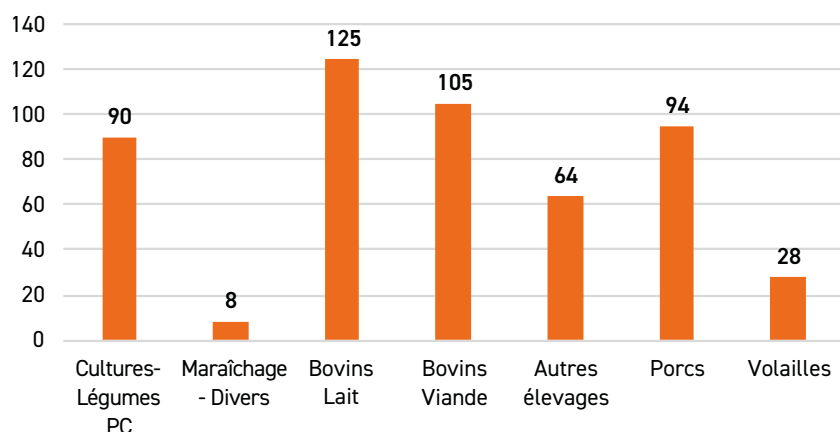
Cette moyenne est relativement stable depuis quelques années. Elle recouvre de fortes diversités, en fonction des productions et des systèmes, avec notamment de plus en plus de projets diversifiés mis en œuvre sur de petites surfaces (maraîchage, horticulture, équin, caprin...).



ÉVOLUTION DE LA SAU MOYENNE (EN HA)



LA SAU EN PRODUCTION PRINCIPALE (EN HA)

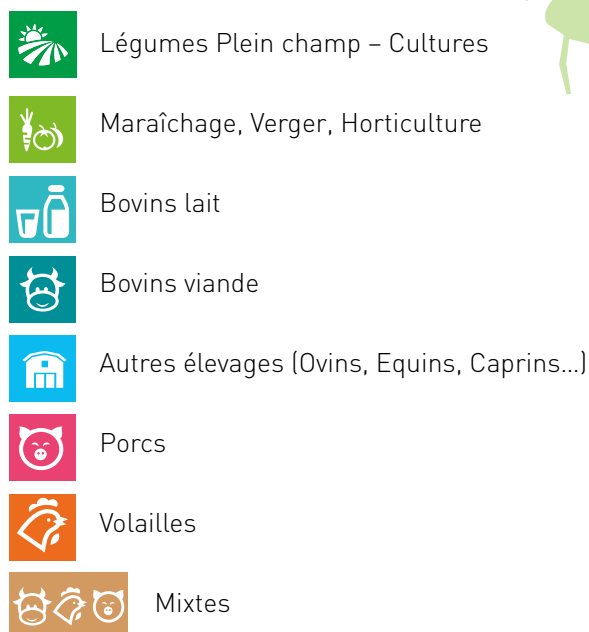
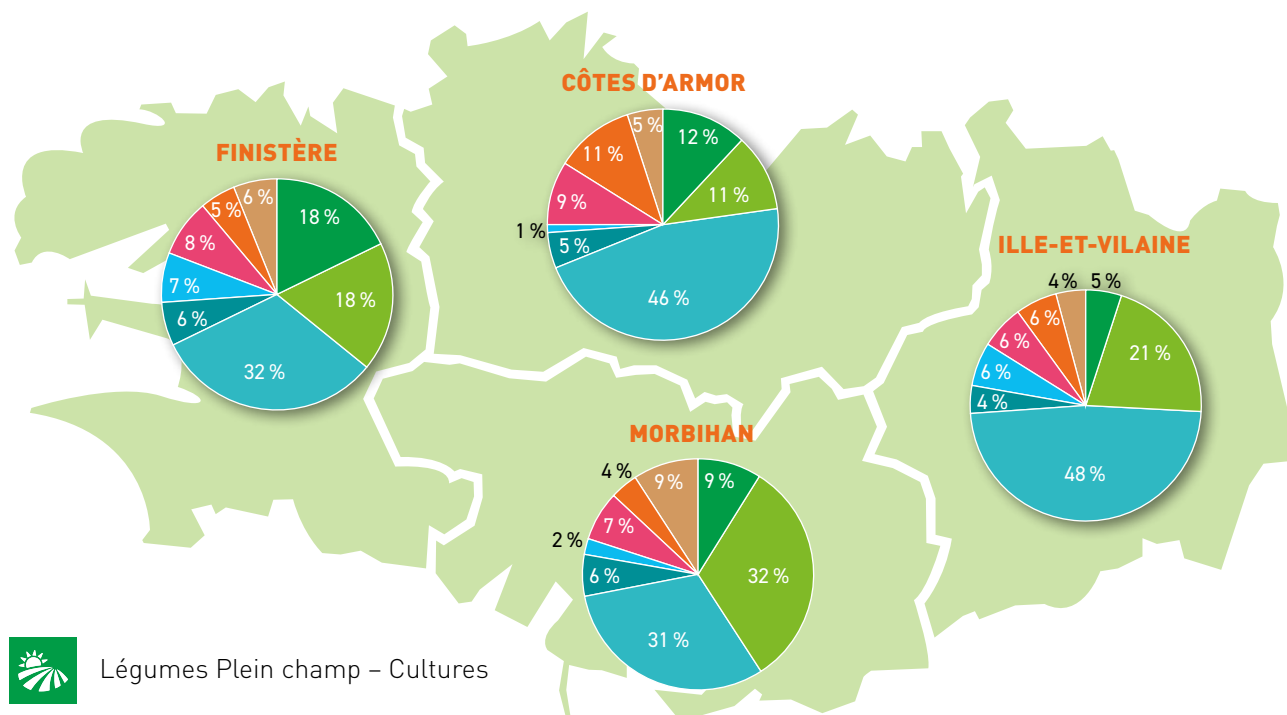


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

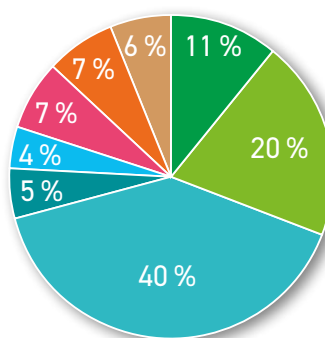
Le profil des exploitations



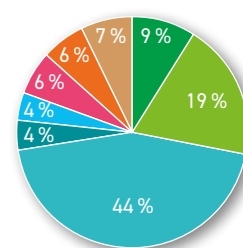
PRODUCTIONS : UNE LARGE PALETTE DE PROJETS



BRETAGNE 2024



BRETAGNE 2023



LA PRODUCTION LAITIÈRE LA PLUS REPRÉSENTÉE

Les installations en **production laitière spécialisée**, avec 40 % des installations en Bretagne, **restent majoritaires**.

Les installations en production hors sol restent relativement stables avec 14 % en 2024 (7 % en Porcs, 7 % en Volailles), contre 12 % en 2023, 14 % en 2022, 20 % en 2021 et 2020, 16 % en 2019, 18 % en 2018.

Le taux d'installation dans des projets hors grandes filières : maraîchage-vergers- horticulture, ovins, caprins, équins, ostréiculture... représentent 24 % des projets.



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE



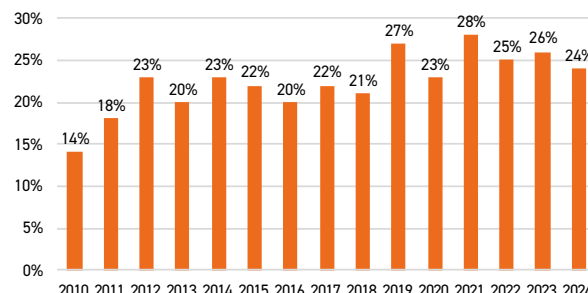
24 % DE PROJETS DANS DES PETITS SECTEURS DE PRODUCTION

L'année 2024 est encore marquée par une grande diversité de projets dans des petits secteurs de production. Parmi les 431 installations aidées en 2024, 24 % soit 105 projets concernent ce type de productions, devenues plus ou moins « courantes » sur notre territoire.

Il s'agit d'élevages ovins, caprins, équins, conchyliculture, apiculture, chiens-chats, escargots... en production animale et en production de maraîchage, pépinières, serres, vergers, fruits rouges, plantes aromatiques, plantes médicinales, champignons, fleurs, bière, pain, confitures... développés en filières courtes ou longues.

		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Projets / petits secteurs de production	Total	14	27	29	35	105
	En %	11 %	27 %	28 %	34 %	24 %

Évolution du nombre de projets dans les petits secteurs de production



30% DES PROJETS AVEC DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS

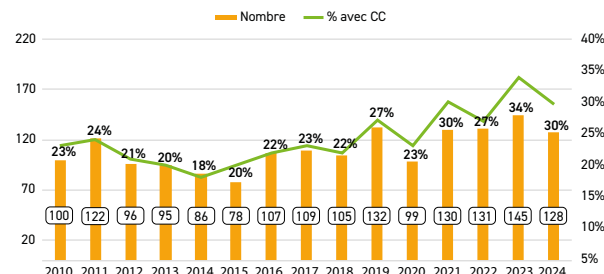
En 2024 on remarque que de nombreux porteurs de projets sont en recherche d'une **forte valeur ajoutée** (transformation et vente directe, accueil...) dans les productions traditionnelles comme dans des productions plus diversifiées.

Parmi les 431 installations aidées en 2024, 30 % (128 projets) ont développé une activité avec commercialisation en Circuit Court (1 intermédiaire maximum) dans leur production principale,

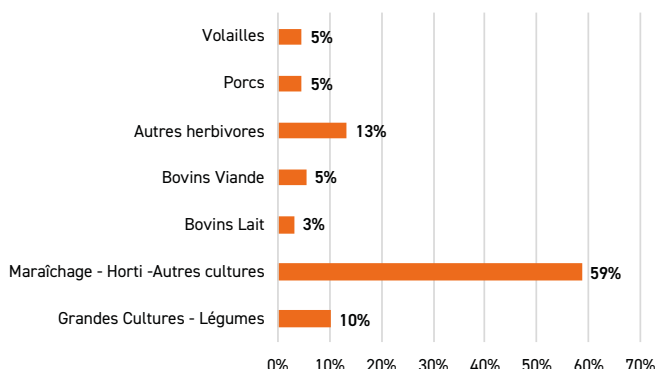
Lorsqu'on regarde les 3 productions principales, on passe à 38 % d'installations avec valorisation en Circuit Court déterminante.

		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Projets vente directe	Total	21	33	32	42	128
	En %	17 %	33 %	30 %	41 %	30 %

Évolution du % de circuits courts en installation



Installation en vente directe et production principale



Qui sont les porteurs de ces projets en circuits courts ?

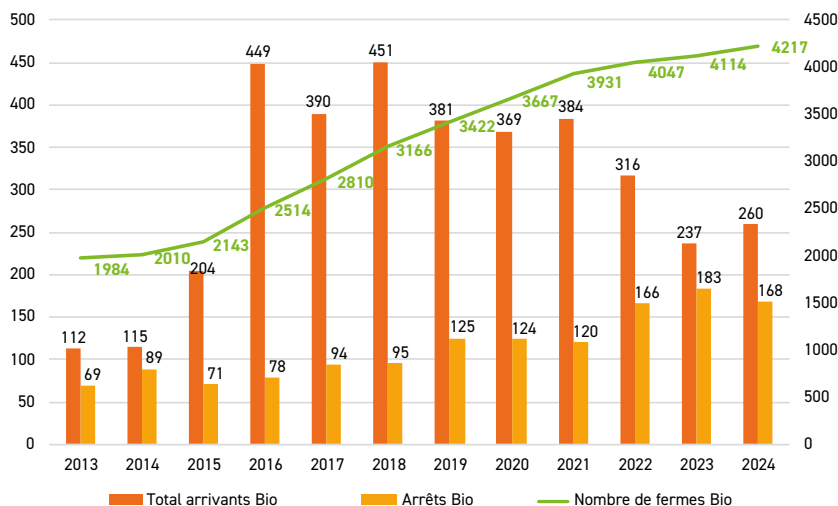
- Age moyen : 34 ans
- Femmes : 49 %
- Hors cadre familial : 77 %
- NIMA : 80 %
- Création : 59 %
- En AB : 80 %
- SAU moyenne : 21 ha

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Agriculture biologique



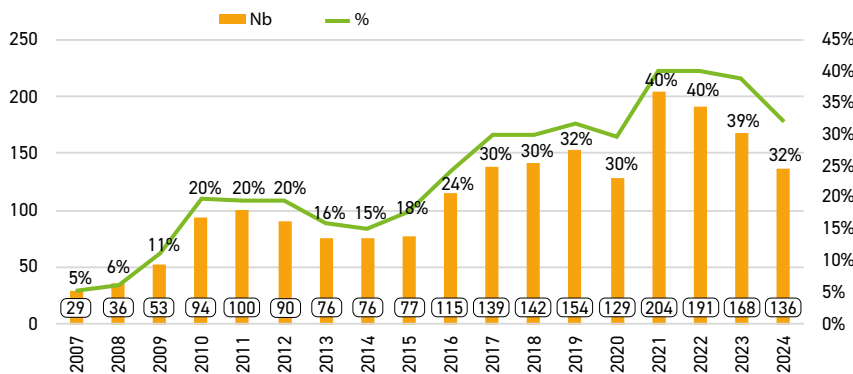
LA DYNAMIQUE BIO EN BRETAGNE



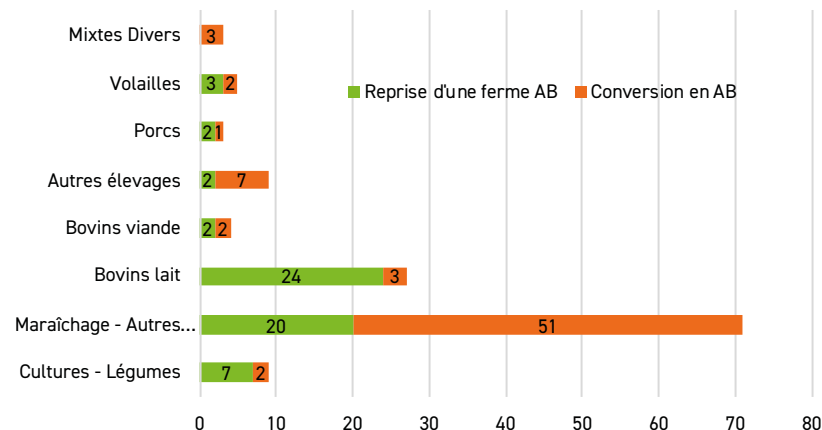
Source : Observatoire FRAB



136 INSTALLATIONS AIDÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2024



Installation en AB et production principale



Chiffres-clés

- 136 installations
- 32% des installations aidées en Bretagne
- Côtes d'Armor : 28 installations
- Finistère : 31 installations
- Ille-et-Vilaine : 37 installations
- Morbihan : 40 installations
- 65 reprises et 66 projets de conversion au moment de l'installation

Qui sont les porteurs de ces projets en agriculture bio ?

- Age moyen : 33 ans
- Femmes : 49%
- Hors cadre familial : 69%
- NIMA : 74 %
- Création : 49%
- Avec Vente Directe : 76%
- SAU moyenne : 35 ha



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

En Bretagne, l'année 2024 reste une année remarquable en termes d'installation en agriculture biologique, avec 32 % des projets. Avec une conjoncture compliquée en Lait cependant, les projets d'installation AB sont en grande partie des projets de reprise, en remplacement d'associés. Les projets en maraîchage... restent majoritaires, avec au contraire, en majeure partie des projets de conversion et création. Pour ce type de projet, les études de marché sont de plus en plus importantes et représentent une condition de réussite pour les futurs installés.

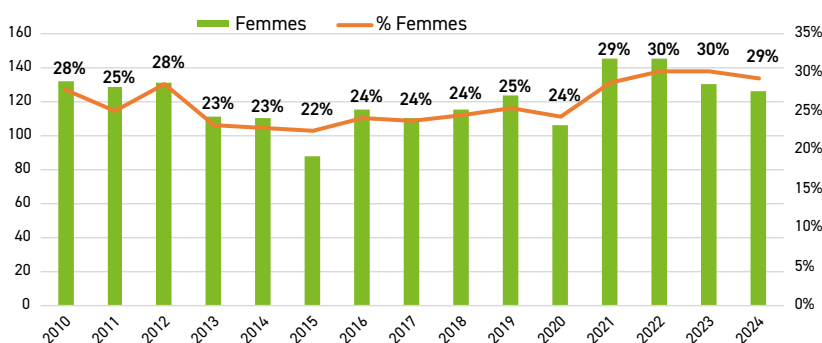
CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

L'installation au féminin

UNE AUGMENTATION DE L'INSTALLATION DES FEMMES, AVEC 29 % EN 2024

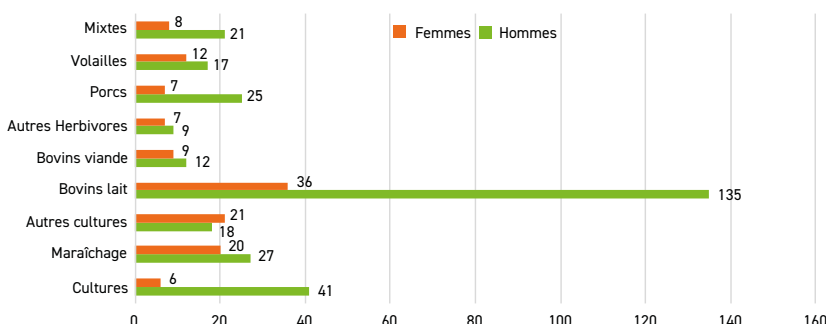
En Bretagne en 2024, 29% des installations de porteurs de projets sont réalisées par des femmes. Après une présence relativement faible des femmes, située autour de 25% des projets, nous observons une augmentation depuis 2 ans. Au-delà du nombre, si cette installation garde ses caractéristiques, elle se rapproche malgré tout de plus en plus de celle des hommes.

LES DISPARITÉS HOMMES-FEMMES S'ESTOMPENT PEU À PEU



On est de plus en plus loin de l'installation en lait avec son époux. Elles portent leur propre projet, avec 31% d'installation en Individuel (contre 25% pour les hommes), 59% Hors du Cadre familial (contre 42% pour les hommes). Elles s'installent en moyenne à 32,4 ans, pour 29,2 pour les hommes.

GENRE ET PRODUCTION PRINCIPALE À L'INSTALLATION



« C'est avec passion que je vis mon métier d'agricultrice. C'est avec détermination que je réalise mes projets pour répondre aux différents enjeux (environnement, bien-être animal, organisation au travail, main-d'œuvre). »

TÉMOIGNAGE : Élodie, éleveuse épanouie et engagée

Élodie Guillotel, éleveuse de lapins à Augan, associée avec sa mère, avec une équipe de 2,5 salariés, témoigne sur son installation en tant que femme, histoire de casser les idées reçues.

« Dans notre éducation, nous sommes cinq frères et sœurs, nous n'avons jamais eu ce schéma où les femmes n'avaient pas leur place » souligne Élodie Guillotel, 26 ans, fille d'éleveurs et éleveuse elle-même depuis octobre 2023. Devenir agricultrice a été un choix dès le lycée. « Après mes études, j'ai d'abord travaillé deux ans dans la nutrition porcine et en 2022, j'ai décidé de revenir sur l'exploitation. Il faut dire que j'attendais avec impatience les week-ends et les vacances pour travailler sur l'exploitation. »

Pourtant, à l'installation, elle a commencé à percevoir des obstacles. « Être une femme de couleur a posé problème pour trouver du foncier. On me demandait si j'étais mariée. On m'a même dit qu'il n'y avait pas de terres pour les personnes de couleur ici, et encore moins pour une cheffe d'entreprise agricole. » La jeune éleveuse a eu du mal à encaisser. « Mais s'installer, c'est trouver des solutions », sourit-elle aujourd'hui.

Comme l'ont fait celles qui l'ont précédée depuis 60 ans, pour améliorer la place des femmes en agriculture, Elodie met les idées et les valeurs qui l'animent au service du collectif. « L'installation et l'accès au foncier, c'est compliqué. Je suis élue sur le sujet de l'installation aux JA dans le Morbihan. »



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Les « nouveaux entrants »



LES INSTALLATIONS HORS CADRE FAMILIAL ET TERRITOIRES D'ORIGINE

En 2024, 46 % des installations aidées se font Hors du cadre familial. Fils, filles d'agriculteurs ou non, ils ont trouvé une nouvelle ferme, parfois de nouveaux associés, un nouveau territoire pour mettre en œuvre leur projet d'installation. Ils viennent d'un autre secteur, d'une autre région et parfois d'un autre pays.

En 2024, 1 % de l'installation aidée est le fait de ressortissants étrangers : Hollande et Afrique principalement cette année.

Au PAI, 2 % des demandeurs sont de nationalité étrangère (1.5 UE, 0.5 hors UE) ; au RDI, 1 % de nationalité étrangère et 22 % d'autres régions de France.

La Bretagne reste un territoire attractif, et ce chiffre pourrait bien augmenter dans les années à venir... Les dispositifs sont ouverts à tous, l'accès au foncier et l'intégration sur le territoire restent des points clés.



L'INSTALLATION DES PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Si 45 % des porteurs de projet étaient salariés agricoles avant de s'installer, 25 % venaient d'autres secteurs professionnels. Ils rejoignent l'agriculture après une première expérience professionnelle hors agricole, et amènent d'autres regards, d'autres compétences.

Ils sont de plus en plus nombreux à réfléchir à leur projet dans le cadre du dispositif d'accompagnement 3P, demandeurs de stages, de formations... et souvent en complément d'un BPREA. 25 % des installés aidés ont réalisé un BPREA en 2024.



ZOOM SUR LES « NON ISSUS DU MILIEU AGRICOLE, OU NIMA »

NIMA, un nouveau sigle utilisé pour décrire cette population attirée par l'agriculture, ces « Néoruraux » qui ne sont pas fils et filles d'agriculteurs.

Ils ne sont finalement pas si nombreux si on utilise la définition du Ministère qui remonte jusqu'au 3^e degré. La plupart du temps, ils ont de la famille en agriculture, oncle, tante ou grands-parents...

Le dispositif les accompagne pour trouver du foncier, pour comprendre les spécificités agricoles « Statut MSA, SRDEA... » mais également pour monter en compétences, se faire des expériences... Il existe également des outils de découverte des métiers proposés par France Travail, l'Anefa, pour prendre conscience des réalités des métiers de l'agriculture.

40% de NIMA en 2024, Caractéristiques de ces porteurs de projet :

- Age moyen : 33 ans
- Femmes : 45 %
- Hors cadre familial : 78 %
- Création : 40 %
- Avec Vente Directe : 60 %
- SAU moyenne : 48 ha
- 23 % en bovin lait, 23 % en maraîchage



HANDICAP ET AGRICULTURE, C'EST POSSIBLE !

Un guide, 8 témoignages inspirants, des fiches pratiques...

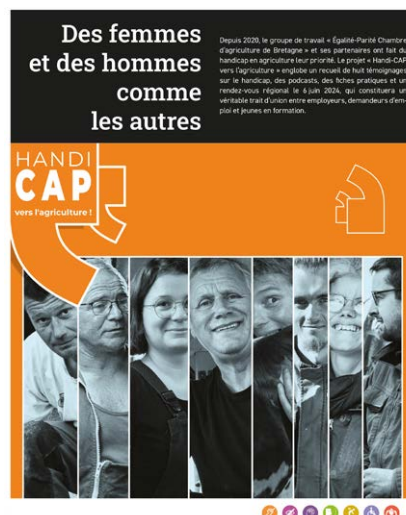
En 2022, selon les données de l'AGEFIPH, 25000 personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans le secteur de l'agriculture. 60 % sont des agriculteurs et agricultrices, tandis que 40 % occupent des postes d'ouvriers agricoles.

Dans nos perceptions, les métiers de l'agriculture sont souvent envisagés comme physiques et pénibles. Femmes ou hommes, l'idée d'exercer comme chef d'entreprise paraît inconcevable.

Ce Guide du Handicap est né pour casser les idées reçues.

Aborder le handicap signifie prévenir et sensibiliser aux accidents du travail les personnes en poste, mais aussi agir sur les conditions de travail pour faire face aux problématiques de santé et du maintien de l'emploi.

En savoir +

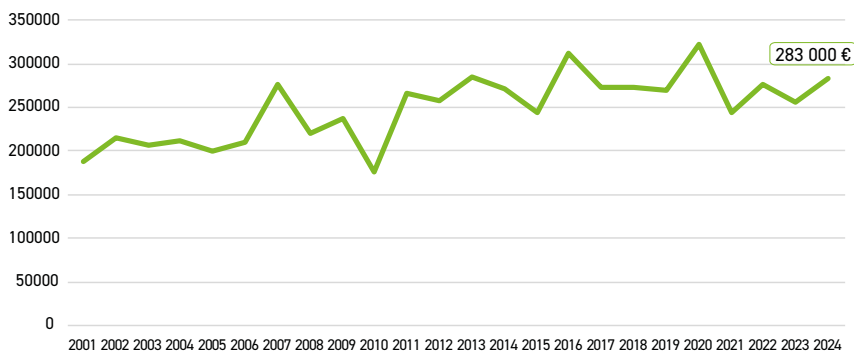


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Coûts et financements de l'installation



LE COÛT DE L'INSTALLATION INDIVIDUELLE



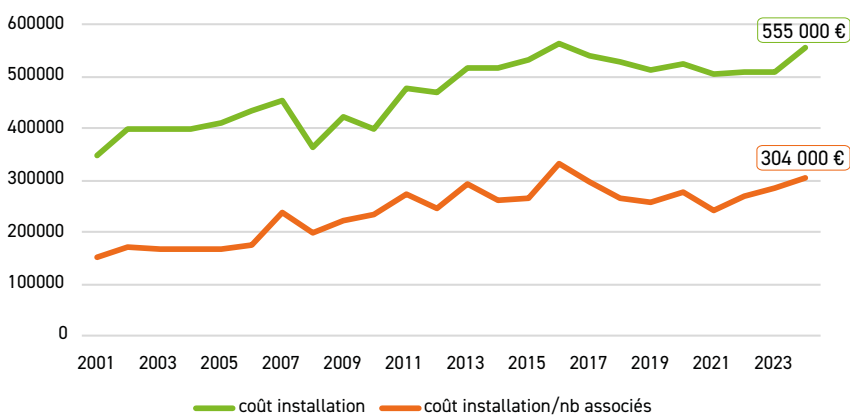
Le coût de l'installation individuelle

(133 projets en 2024) :

- Montant moyen d'une installation individuelle : 283 000€
- En 2024, le coût de l'installation, tout statut juridique confondu, augmente légèrement avec un montant moyen se situant autour de 555 000€, soit 304 000€/associé, avec une grande variabilité en fonction des productions et de la taille de l'outil repris.



L'ÉVOLUTION DU COÛT DE L'INSTALLATION



Que prend-on en compte dans le coût ?

On considère dans le coût de l'installation ou de la reprise, le montant de reprise du JA et les investissements réalisés dans les 4 années qui suivent son installation.

Notons que les approches du coût sont difficilement comparables entre « installation individuelle » (reprise des bâtiments, du foncier, du matériel, du cheptel) et « installation sociétaire » (achat de parts sociales avec ou sans apport de moyens de productions).

On parlera, dans ce dernier cas, de « capital mis en œuvre ». La reprise, beaucoup plus progressive, est alors plus difficile à appréhender.



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Coûts et financements de l'installation

Zoom sur le Lait

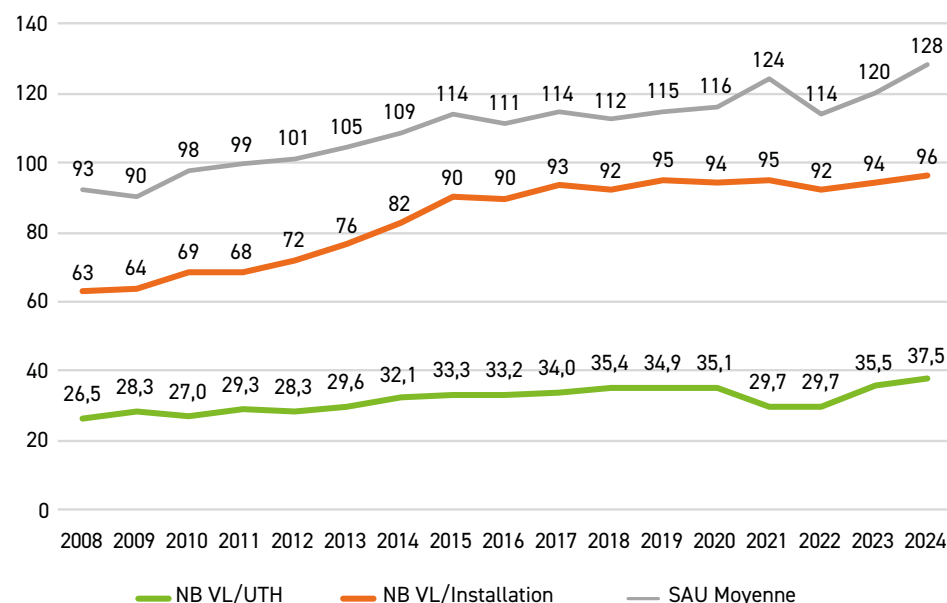
Lorsqu'on observe les 184 installations avec contrat laitier de 2024, la référence moyenne est de 835 000 l, soit 385 000 l / associé, un coût moyen (reprise + investissement prévisionnel sur 4 ans) de l'ordre de 685 000 €.

La productivité est en moyenne près de 8 700 l / VL.

Et le coût de reprise se situe autour de 0,82 €/l.

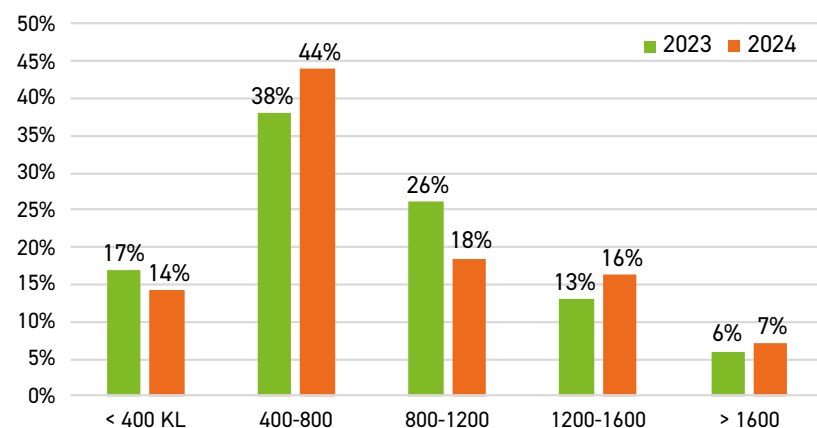
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre	204	238	245	223	212	232	202	184
Référence moyenne	698 400 l	725 000 l	700 000 l	778 000 l	782 400 l	765 000 l	812 000 l	835 000
Référence moyenne/associé	286 500 l	306 000 l	290 000 l	343 000 l	326 000 l	330 000 l	388 000 l	385 000
Référence moyenne/MO totale	258 000 l	275 000 l	260 000 l	290 000 l	245 000 l	245 000 l	307 000 l	325 000
Coût moyen	607 000 €	615 500 €	595 500 €	600 000 €	642 000 €	600 000 €	687 000 €	685 000 €
Coût moyen/associé	223 000 €	260 000 €	247 000 €	263 000 €	268 000 €	263 000 €	328 000 €	318 000 €
SAU	114 ha	112 ha	115 ha	116 ha	124 ha	114 ha	120 ha	128 ha
Nombre vaches laitières	92	93	92	94	95	92	94	96

Évolution de l'installation en bovin lait



On observe une évolution continue de la taille des outils de production, de la SAU, du nombre de vaches et de la productivité.

Contrat en KL de lait à l'installation



Derrières ces moyennes se cachent une diversité de systèmes et de stratégie, avec notamment 1/4 produisant 1.2 million de litres de Lait ou +, 14% produisant moins de 400 000 litres, dans des systèmes herbagers, souvent en AB (50 %). 22 % des installations en Bovin lait se font en AB, essentiellement en reprise, avec un contrat moyen 90 KL.

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Les autres aides

Au-delà de la Dotation Jeune Agriculteur, d'autres aides peuvent être mobilisées en fonction des profils et des projets des demandeurs :

- L'aide **SIA**, Soutien à l'Installation en Agriculture des 40-50 ans, projets équestres et saliculture, proposée par la Région Bretagne 
- Les **aides et soutiens de collectivités**, de certains Conseils départementaux, de certaines EPCI...
- Le **prêt d'honneur «brit»** animé par Initiative Bretagne, à destination de l'ensemble des projets
- Les prêts d'honneur proposés par les plateformes locales
- La **majoration JA** aux investissements Agri Invest 
- L'**aide JA** de la PAC
- Les **aides à la reprise ou à la création d'entreprise**
Les allocataires ayant des droits à l'ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi) qui créent ou reprennent une entreprise, peuvent bénéficier d'une aide : l'ARCE. Elle peut être versée au créateur ou repreneur d'entreprise, sous certaines conditions.
- Les **aides au portage foncier, les apporteurs de capitaux, achats différés de fonciers...** avec la Safer, la Région, les banques, Terres de Liens, ...
- Les garanties : notamment « **Egalité femmes** » par France Active, ... pour faciliter l'accès au crédit bancaire...
- Les **aides et soutiens** de partenaires économiques...

Ces informations ne sont pas exhaustives. Les conseillers PAI sont là pour vous renseigner sur les aides et soutiens publics.



*Les prêts d'honneur,
un coup de pouce pour
le financement des projets*

CRITÈRES

- 1 - Porteur de projet éligible et réalisant une demande de DJA ou de SIA
- 2 - Engagement du porteur de projet dans un contrat de transition écologique avec la Région Bretagne
- 3 - Projet présentant un plan de financement supérieur à 200 000 € sur 4 ans
- 4 - Avoir au moins un prêt bancaire inclus dans le plan de financement

- Prêt personnel à taux 0 de 20 000 € à 50 000 €
- Remboursement sur 5 ans (60 mois)
- Possibilité d'ajout de différé de remboursement de 3 ans maximum (soit 8 ans maximum)

Bilan 2024 : 186 bénéficiaires !

- ▶ 53 % de reprises cadre familiale
- ▶ 40 % de reprises HCF
- ▶ 7 % de créations
- ▶ 22 370 € de prêts d'honneur moyen par projet

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Les autres aides



OPÉRATIONS TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

Les Chambres d'agriculture de Bretagne proposent aux collectivités un panel d'actions dans la mise en œuvre des programmes de développement local autour des enjeux du renouvellement des générations en agriculture :

- 1 - **Profil de territoire pour élaborer sa stratégie locale** : chiffres-clés, diagnostics, conseils... en lien avec les axes économiques, sociaux, alimentation locale, environnement, climat-énergie...
- 2 - **Sensibilisation et Accompagnement des futurs cédants** dans leur transmission en faveur de l'installation (repérage des futurs cédants sans successeurs, conseils transmission, promotion des offres de fermes, recherche de repreneur et mises en relation, amélioration de la transmissibilité [échanges parcellaires, opérations foncières...]).
- 3 - **Accompagnement des projets d'installation** à haute valeur ajoutée (accès au foncier, étude de faisabilité et appel à candidature...).
- 4 - **Soutien des nouveaux installés de votre territoire** : aide à la création d'entreprise en agriculture, prêts d'honneur, journées thématiques, formations et suivis post-installation, émergence de groupes, développement et sécurisation des projets d'installation du territoire...

Ces opérations peuvent bénéficier de financements AITA ou Région.



EN SAVOIR +

Contactez le chargé d'animation territorial de l'antenne Chambre d'agriculture de votre secteur.

Un site internet dédié aux collectivités : <https://www.agriculture-collectivites.bzh>



L'INSTALLATION ET APRÈS ?

Conditions de réussite, taux de maintien et pérennité



LE TAUX DE RÉUSSITE DES INSTALLATIONS : 96 % À 5 ANS

Un très bon taux de pérennité, si on compare par exemple au taux de maintien des entreprises, tous secteurs confondus, en France en 2018 : 50% (source : OCDE).

Ce taux est stable depuis plusieurs années. A noter également que le nombre d'arrêt des nouveaux installés à 5 ans est 4 fois supérieur en installation non aidée, montrant une nouvelle fois l'importance de l'accompagnement, de la formation au moment de l'installation.

5 ans après leur installation (aidée), 96 % de nouveaux installés bretons sont toujours en activité !

Les conditions de réussite des installations ? L'acquisition de compétences, l'anticipation et la réflexion, la recherche d'autonomie, la maîtrise de ses chiffres, la réflexion sur les conditions de travail, ... en plus des compétences techniques, la dimension entrepreneuriale est également déterminante !

La sécurisation des projets est une priorité pour la Chambre d'agriculture et l'ensemble des structures labellisées par la Région dans le cadre de l'accès à la nouvelle Dja, et à la plupart des aides publiques.

Il s'agit de faire bénéficier les porteurs de projet d'une analyse globale, de conseils pour réussir son installation (Pack Installation).

L'adhésion à un collectif est également un gage de réussite des installations, et fait partie des conditions d'éligibilité à la Dja depuis 2023.



Le groupe permet aux agricultrices et aux agriculteurs d'échanger librement entre pairs. Le partage d'expériences, de pratiques et d'innovations entre les membres du groupe bénéficie à toutes et tous. C'est le lieu idéal pour développer un projet, améliorer ses résultats technico-économiques et saisir des opportunités. 147 groupes d'échange animés par les conseillers des Chambres d'agriculture maillent le territoire breton. **Consultez la carte des groupes !**

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PACK INSTALLATION

Un accompagnement global
pour **contruire** et
consolider votre
projet d'installation
en agriculture

L'ensemble de nos conseillers et experts se mobilise :

- CONSTRUIRE UN PROJET SOLIDE** : étude globale d'installation
- BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À L'INSTALLATION** : dossier de demande d'aide et suivi
- FAIRE LE POINT ET SÉCURISER** : visite conseil 2 ans après l'installation
- PROGRESSER EN COLLECTIF** : 4 jours de formation

Réussir votre projet en alliant **conseil individuel** et **dynamique collective**

bretagne.chambres-agriculture.fr

/ChambagriBzh

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

L'INSTALLATION ET APRÈS ?

Conditions de réussite, taux de maintien et pérennité



SE FORMER POUR RÉUSSIR : ZOOM SUR 5 POSTES PHARES À BIEN PRÉPARER !

1

Maîtriser ses chiffres clés, avec la formation « Chiffrer et analyser son projet »

Cette formation permet de dimensionner l'atelier de production et d'en vérifier sa rentabilité. C'est une étape essentielle pour se projeter dans un projet viable et vivable et pour aborder au mieux son installation. Elle propose d'aller jusqu'aux marges brutes, quelle que soit sa production (Lait, Viande Bovin, Porcs, Volailles, Maraîchage, Grandes cultures, Légumes, Ovins...) jusqu'au revenu disponible agricole, ceci en appui sur l'expertise technique des conseillers productions spécialisés (références et analyses filières, temps de travail, bâtiments...).



2

Raisonner son temps de travail, avec la calculette « temps de travail »

L'outil "Ma calculette Temps de travail" permet en quelques clics de connaître la charge de travail prévisionnelle sur l'exploitation. Elle est utilisée dans l'ensemble des accompagnements, en collectif comme en individuel, comme outil de sensibilisation et de construction des projets (estimation de la charge par poste, tests de scénarios d'organisation, de délégations, d'investissement et de systèmes...).



Ma Calculette
Temps de travail

Elle est disponible en ligne
en version simplifiée !



TÉMOIGNAGE :

Céline, maraîchère sur «Les biaux légumes de Caden»,
revient sur son parcours, satisfaite de ses choix !



Céline Laine, après dix années de salariat en maraîchage, souhaite reprendre une ferme maraîchère à Caden (Morbihan).

Qualifiée, expérimentée, avec un projet bien avancé, elle appelle Pauline Viger, conseillère installation, pour réaliser une étude de faisabilité.

ÇA VAUT VRAIMENT LE COUP

« Il y a 5 ans, lors de mes premières démarches, j'avais apprécié la qualité de l'accompagnement. C'est donc en confiance que j'ai demandé à la Chambre une étude de faisabilité, que j'ai ensuite complété par l'ensemble du pack-installation.

Ça vaut vraiment le coup ! Pauline m'a aidée sur la méthode, m'a donnée les clés pour y arriver... Le parcours n'est pas simple même si l'on maîtrise son projet.

Parfois, je m'y perdais dans les démarches. Elle m'a accompagnée tout au long de la construction de mon projet. Elle a sécurisé mes simulations économiques, grâce à des références fiables. La qualité de son accompagnement se résume en trois mots : compétente, disponible et sécurisante.

Au terme de nos échanges sur la cohérence de mon projet, je maîtrisais mieux mon dossier. Cela m'a permis d'être à l'aise pour le présenter au comité Brit. La banquière m'a dit qu'elle avait confiance dans l'étude, c'était clair !

Depuis que je suis installée, cela me sert de guide. Je suis vraiment satisfaite d'avoir fait ce choix. »

Laurence Le Métayer-Morice
Conseillère installation

L'INSTALLATION ET APRÈS ?

Conditions de réussite, taux de maintien et pérennité

3

Savoir travailler à plusieurs, avec la formation « Poser les bases d'une bonne association »

Cette formation permet au de définir un projet commun avec son, sa ou ses futur.e.s associé.e.s et clarifier les bases relationnelles, organisationnelles et juridiques de la société.

Plus largement, plusieurs outils sont proposés pour Bien vivre son travail en agriculture, en formation, en accompagnement individuel ou en appui sur des ressources en ligne (Vidéos, Articles, Témoignages et Quiz !).

Le quiz **Autodiagnostic «Bien vivre son travail en agriculture»**, accessible en ligne, aide à prendre du recul en positionnant sur ce qui va bien et moins bien par rapport à votre travail.



4

Commercialiser en circuit court, avec la formation « Réaliser son étude de marché »

Développer des compétences commerciales et bien connaître son marché sont nécessaires pour le développement de circuits courts. Il s'agira pour le futur chef d'entreprise :

- De conforter ou d'affiner sa gamme de produits selon les attentes du consommateur ;
- De tester la réponse de ses futurs clients ;
- De trouver sa place parmi la concurrence ;
- De construire une stratégie commerciale adaptée à son contexte : le bon produit, au bon endroit, au bon prix.

5

Gestion administrative : Demandez le Guide et le Calendrier !



La Chambre d'agriculture propose à tous les nouveaux installés un guide pratique de 40 pages pour les aider dans la gestion administrative de l'exploitation. Riche en informations concrètes, il couvre les différents volets réglementaires de la gestion de l'entreprise, y compris les documents à fournir en cas de contrôle ou de litige.

Pour en savoir +



ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS FRAGILES, RECONVERSIONS ET CESSATIONS



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE
AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS
ET DES EXPLOITATIONS FRAGILISÉES



AVEC



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT
LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ



UNE CELLULE DÉPARTEMENTALE OPÉRATIONNELLE

au plus près de l'agriculteur pour
proposer la meilleure solution, en toute
confidentialité.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET NEUTRE

- Piloté par la Chambre d'agriculture
- Pour retrouver un équilibre économique
- Pour mettre en place des solutions concrètes



AU MOMENT DE LA DÉTECTION

- Diagnostic, bilan technico-économique et préconisations
- Accompagnement en lien avec la MSA

DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE AREA (Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles)

- Réalisation d'un audit global d'exploitation et accompagnement au plan de restructuration
- Montage des dossiers ARP (Aide à la Reconversion Professionnelle)

LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES PROCÉDURES JUDICIAIRES ÉVENTUELLES

- Règlement amiable judiciaire
- Accompagnement dans les phases de procédures collectives

Nos conseillers spécialisés vous accompagnent pour :



- clarifier votre situation



- rechercher toutes les solutions pour franchir cette période difficile



- vous redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé

LES ANIMATRICES Réagir



Côtes d'Armor :
Ginette FUMERY
reagir22@bretagne.chambagri.fr



Ille-et-Vilaine :
Catherine LERAT
reagir35@bretagne.chambagri.fr



Finistère :
Laurence PLASSOT
reagir29@bretagne.chambagri.fr



Morbihan :
Geneviève LAMOUR
reagir56@bretagne.chambagri.fr

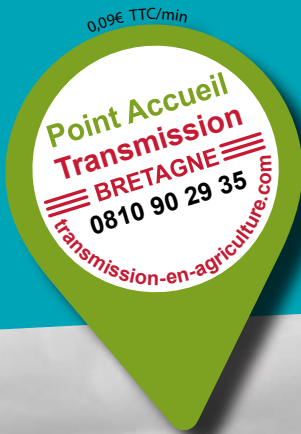
TRANSMISSION

02



"Lui confier les clés en toute sérénité"

Des partenaires pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



Point Accueil Transmission

- Accueillir
- Informer
- Orienter

Repérage, information et sensibilisation

Opérations repérages, dispositifs DICA, Forum transmission, sessions "demain, je transmets"

Accompagnement personnalisé

Rendez-vous transmission
(Visites, analyses, conseils, plans d'actions...)

Actions collectives : formations, stages, journées d'infos...

Accompagnement Conseils-Expertise-Audit : guide de la transmission, audits transmission, évaluations, conseils juridiques et fiscaux, recherche de repreneur avec le RDI, AgriTransmission...

Aides financières : AITA ou France Travail pour les Stages de parrainage, Région Bretagne pour AgriTransmission...



Point accueil installation

Accompagnement personnalisé

repertoireinstallation.com

Répertoire départ installation

- Accueil et accompagnement des cédants
- Accueil et accompagnement des candidats
- Gestion offres / demandes
- Mise en relation

Installations / Transmissions réussies

INFOS ET ACCOMPAGNEMENTS

Point Accueil Transmission



Des conseillers à votre écoute
et un site Internet
0810 90 29 35 (prix d'un appel local)
www.transmission-en-agriculture.com



INFORMATION ET ORIENTATION

Des conseillers spécialisés sont à votre écoute aux points accueil transmission des Chambres d'agriculture, pour :

- vous informer sur la transmission,
- vous orienter vers les partenaires du Réseau transmission, en fonction de vos besoins,
- vous accompagner et vous conseiller dans cette étape complexe.

Demandez le Guide de la Transmission !

Questions-clés, informations et conseils, outils et accompagnements, témoignages, et contacts partenaires... **toutes les informations utiles pour réussir sa transmission.** Ouvrage gratuit, proposé par le **Réseau transmission**, édité par les Chambres d'agriculture de Bretagne.



DES JOURNÉES D'INFORMATIONS "DEMAIN, JE TRANSMETS..."

Ces sessions, mises en place en partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs et la MSA, informent les futurs cédants sur les différents aspects de la cessation d'activité, de la retraite à la transmission.

DES "CAFÉS TRANSMISSION" ORGANISÉS PAR LE PÔLE INPACT

Accompagnements



DES VISITES CONSEIL TRANSMISSION

Elles permettent de :

- Faire un point sur l'avancement du projet de transmission, une analyse atouts/faiblesses de l'outil et proposer un plan d'actions
- Informer sur la transmission, sur les démarches, les outils d'aide à la transmission (Répertoire Départ Installation RDI, formations cédants,...), les partenaires,...
- Informer sur les attentes des repreneurs : sur le potentiel de candidats à l'installation sur le territoire, sur la transmission possible des petites structures... En effet, de petites structures peuvent permettre l'installation d'un conjoint, voire d'un jeune agriculteur en confortant les moyens de production.



Ces visites, gratuites pour les agriculteurs, sont financées par l'Etat, dans le cadre du programme régional AITA.

LE PACK TRANSMISSION OU AGRITRANSMISSION

AGRI Transmission

Dispositif financé par le Conseil Régional de Bretagne, mis en œuvre par 13 organismes labellisés.

Pour en savoir + : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/agri-transmission/>
Il présente un descriptif de l'outil à transmettre, une analyse des atouts et faiblesses, des scénarios de reprise et des approches d'évaluation d'entreprise. C'est un véritable outil d'aide à la décision pour le futur cédant.

FORMATIONS



De nombreuses formations financées par Vivéa, permettent de préparer cette étape complexe, sur les volets financiers, juridiques et fiscaux mais surtout humains.

- **Gérer la transmission de son exploitation**
- **Trouver un repreneur Préparer sa transmission et sa retraite**
- **Appréhender les règles juridiques et leurs impacts sur la transmission d'une exploitation**
- **Sécuriser le foncier dans mon projet d'installation ou de transmission**
- **Anticiper le départ d'un associé : quelles possibilités ?**
- **Anticiper son projet de transmission 5 à 10 ans avant**

LA DICAA (DÉCLARATION D'INTENTION DE CESSATION D'ACTIVITÉ AGRICOLE)

UN DISPOSITIF POUR INFORMER, SENSIBILISER LES FUTURS CÉDANTS SUR LA TRANSMISSION

Il s'agit d'une mission de service public mise en œuvre par les MSA et les Chambres d'agriculture.



© Crédit illustrations : B.Vieillard - Imagiterra

LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION



RDI : UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL, CONFIDENTIEL

Le RDI : faire rencontrer les cédants et porteurs de projet pour des installations réussies

Le RDI s'adresse :

- aux agriculteurs sans successeur ou recherchant un associé
- aux porteurs de projets en recherche d'exploitation, de foncier et/ou d'associés.

Le conseiller spécialisé RDI peut à la demande des **futurs cédants** :

- Apporter Informations et Conseils sur la Transmission.
- Proposer des solutions pour transmettre l'outil de travail dans les meilleures conditions.
- Réaliser le bilan des atouts et faiblesses, suite à une visite de l'exploitation.
- Diffuser l'offre (www.repertoireinstallation.com, presses...) si besoin.

Le conseiller reçoit les **candidats** pour :

- Les informer sur l'installation, les démarches, les mesures d'aides...
- Apporter conseils économique, réglementaire et juridique.
- Les aider à élaborer leur projet.
- Réaliser une analyse de risques afin d'identifier les étapes à sécuriser.

Un décalage récurrent entre l'offre et la demande

Près de **1000** porteurs de projet inscrits pour **455** exploitations au total.

En 2024, **400** nouveaux candidats pour **167** nouveaux cédants inscrits.

www.repertoireinstallation.com le premier site d'annonces d'offres en ligne. En 2024, 2 850 567 consultations des annonces «offres d'exploitation» !

La Bretagne est particulièrement dynamique, 2^e région au niveau national sur le palmarès du nombre de consultations, avec plus de 425 000 consultations.



TRANSMETTRE avec le Répertoire Départ Installation

Vous recherchez un repreneur ou un associé, les **conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne** vous accompagnent

repertoireinstallation.com



Exploitations agricoles :
rechercher, s'associer, transmettre





LE RDI, UN OUTIL POUR INSTALLER

Pour rechercher une exploitation où s'installer ou proposer sa ferme à reprendre, le Répertoire Départ Installation (RDI) existe. Cet outil est animé par les conseillers transmission des Chambres d'agriculture, dans le cadre de leur mission de service public et propose de mettre en relation des agriculteurs cédants avec des porteurs projet.

Ces conseillers experts connaissent le marché de l'offre et de la demande et accompagnent les agriculteurs dans les différentes étapes et stratégies à mener en fonction des besoins, des profils et des projets, en toute confidentialité.

UN OUTIL POUR TROUVER DU FONCIER, de plus en plus nécessaire dans le contexte actuel.

En effet, les tendances actuelles :

- Augmentation de la demande hors du cadre familial, de nouveaux profils d'agriculteurs.
- Augmentation de l'offre, avec de nombreux départs en lien avec la pyramide des âges,

expliquent l'intérêt croissant pour cet outil, qui se traduit notamment par une augmentation des consultations du site de publicité :

www.repertoireinstallation.com

DÉCALAGE ENTRE LES OFFRES ET LA DEMANDE

Au-delà des chiffres, un décalage persiste entre l'offre et la demande, sur le plan qualitatif : la localisation (faible mobilité des porteurs de projet), le statut (faible recherche en association), la taille et la production des ateliers (augmentation des recherches sur des «petits fonciers», plutôt en production végétale), le coût de reprise (souvent trop important), le temps, les délais et le décalage dans la maturité des projets entre cédants/preneurs, et parfois sur le plan humain...

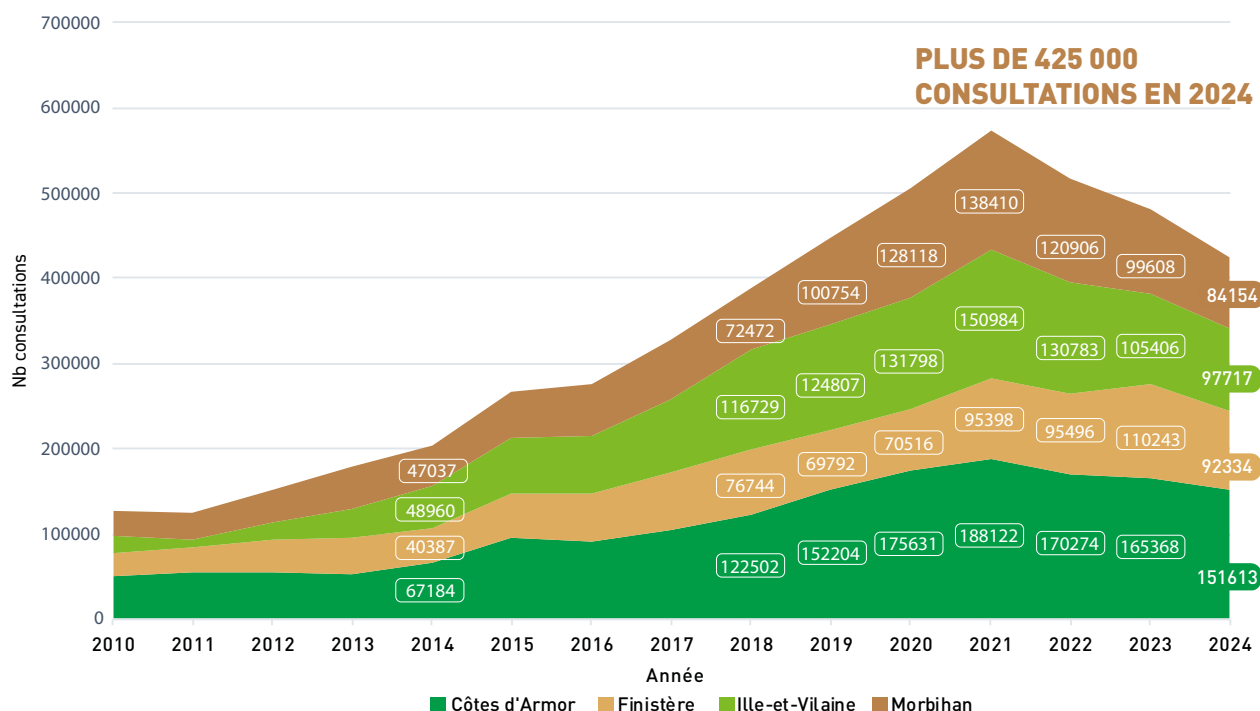
Mais chaque projet est unique, et il suffit d'une bonne rencontre, de la bonne opportunité pour que le projet se fasse ! Il faut s'y être préparé, savoir ce que l'on veut et garder une certaine ouverture.

De nombreuses installations, aidées ou non aidées se font ainsi : 40 % de l'installation hors cadre familial se fait grâce au RDI.

Source : TerrAgricultures – Edition 13 Novembre

Évolution des consultations des offres

(site www.repertoireinstallation.com/dept_breton de 2010 à 2024)



LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Le RDI en chiffres



Cédants et offres de fermes

PLUS DE 1000 CONTACTS AU POINT ACCUEIL TRANSMISSION

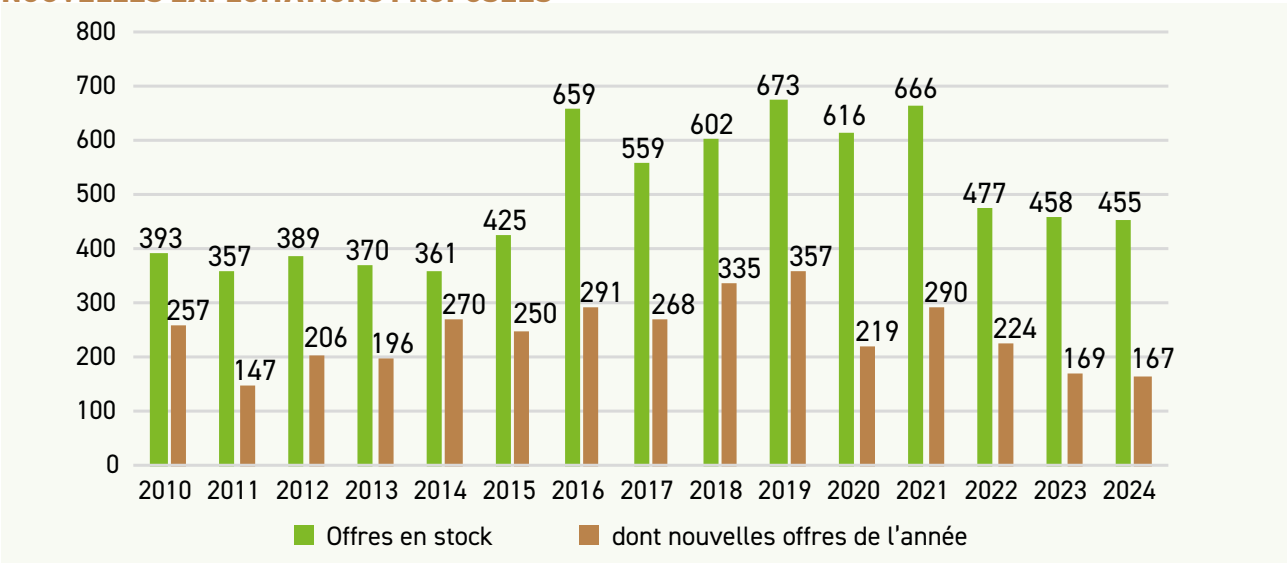
500 **visites de futurs cédants**

455 **cédants en recherche de repreneur accompagnés par le RDI**

167 **nouvelles offres proposées en 2024**



NOUVELLES EXPLOITATIONS PROPOSÉES



ANALYSES DES NOUVELLES OFFRES

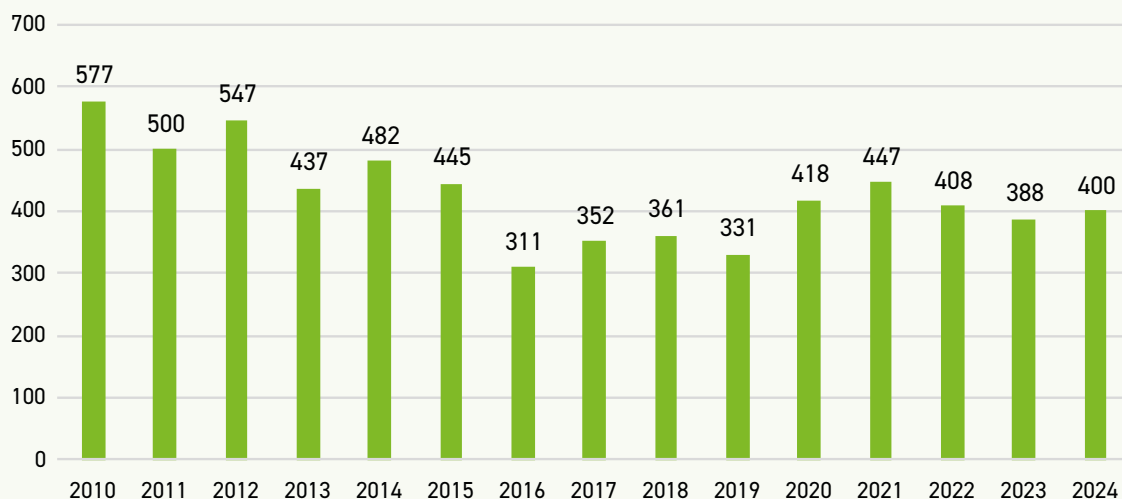




Candidats à la reprise et recherches de foncier

400 NOUVEAUX CANDIDATS INSCRITS EN 2024, EN RECHERCHE D'EXPLOITATION OU D'UNE ASSOCIATION

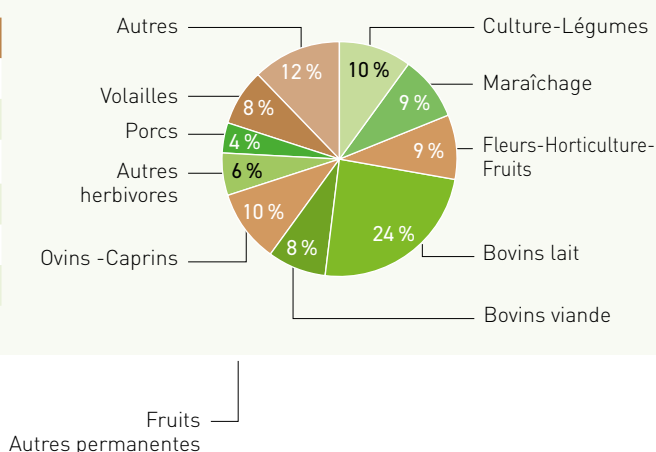
LA BRETAGNE ATTIRE TOUJOURS DE NOMBREUX PORTEURS DE PROJET



PROFIL DES NOUVEAUX CANDIDATS 2024

	2023	2024
Age moyen	34 ans	33,6 ans
Femmes	35 %	32 %
Origine agricole (parents)	35 %	34 %
Projet installation individuelle	78 %	61 %
Recherchent en AB	39 %	36 %
Originaires de Bretagne	70 %	77 %

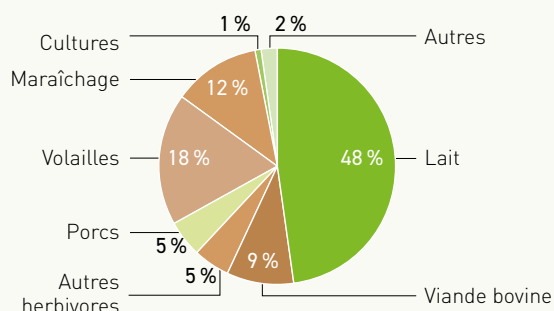
PRODUCTION PRINCIPALE RECHERCHÉE



LE RDI A ACCOMPAGNÉ ET RÉUSSI 88 MISES EN RELATION CÉDANTS/REPRENEURS EN 2024

Zoom sur les installations du RDI

- 25 % d'installations non aidées
- Installation en moyenne à 33,4 ans
- 30 % en agriculture biologique



LES OUTILS DE LA TRANSMISSION



LE PROGRAMME AITA POUR ACCOMPAGNER L'INSTALLATION TRANSMISSION



Le Programme d'Accompagnement de l'Installation de la Transmission en Agriculture (AITA) financé par l'Etat soutient l'installation "Hors Cadre Familial" des jeunes agriculteurs. Il propose :

- des aides directes aux exploitants pour des stages de parrainage, complétées par le Conseil Régional (Audit transmission)
- des accompagnements personnalisés : visites "Transmission", suivis post-installation...
- des opérations de communication : sessions "Demain, je m'installe...", "Demain, je transmets...", "Demain, je m'associe...", Observatoire Installation - Transmission, Guide de la transmission, Quinzaine de la Transmission...



LA NOUVELLE CHARTE INSTALLATION TRANSMISSION, SIGNÉE PAR 30 PARTENAIRES EN 2024 !

Il s'agit de faire du renouvellement des générations **une cause d'intérêt général**, en appui sur **6 ambitions** portées collectivement :

1. Transmettre en faveur de l'installation
2. Anticiper des installations et des transmissions réussies
3. Privilégier la valeur économique sur la valeur patrimoniale
4. Professionnaliser et renforcer l'accompagnement en mettant l'humain au cœur des projets
5. Permettre la pluralité des projets d'installation-transmission
6. Sensibiliser et faciliter l'intégration des transitions lors du passage de relai

En 2024, ce sont plus de 500 agriculteurs et porteurs de projet qui ont été mobilisés lors de cet événement, sans compter les vues au replay en ligne, ciblé sur le retraite, au côté de la MSA.

QUINZAINE DE L'INSTALLATION & DE LA TRANSMISSION
en Bretagne du 15 au 29 novembre 2024

- PORTEURS DE PROJET en recherche d'exploitation ou d'associé
- AGRICULTEURS en réflexion sur votre transmission
- WEBCONFÉRENCE, vendredi 15 novembre : "La réforme des retraites"
- 4 RENDEZ-VOUS au choix, avec témoignages, échanges et conseils :
 - mardi 19 novembre : Hémérisse (28)
 - jeudi 21 novembre : Playeben (29)
 - mardi 26 novembre : Ploëmel (22)
 - vendredi 29 novembre : St Allouestre (56)

Plus d'informations : www.installation-transmission-bretagne.fr

Accueil : 06 30 89 56 14 ou Emmanuel TREMEL 07 80 34 56 19



Etat, Région, Centres de gestion, Banques, coopératives, MSA, SAFER, JAB, FRSEA, Confédération paysanne, GAB, CIVAM, Vivea, Etablissements de formation (...) s'engagent autour de la Chambre d'agriculture pour proposer des dispositifs communs et renforcés aux cédants et porteurs de projet, **en appui sur les Points accueil Installation Transmission**.

L'objectif ? Attirer de nouveaux porteurs de projet, faciliter les démarches, donner de la lisibilité pour être plus efficace collectivement ! Apporter le meilleur service aux cédants comme au repreneur, améliorer la reprenabilité des outils par un maximum de chef(fe)s d'entreprise bien dans leurs bottes, en adéquation avec leurs envies, leurs projets, dans leurs diversités !

TÉMOIGNAGE : Transmission, on a toujours quelque chose à apprendre !

Laurence et Laurent Langouet, éleveurs laitiers de 59 et 55 ans, ont participé en décembre à un forum Transmission à Châteaubourg (35). Ils ont ensuite suivi trois formations organisées par la Chambre d'agriculture : « Gérer la Transmission » (fiscalité, évaluation), « Anticiper les aspects juridiques » (environnement, foncier, urbanisme) et « Préparer sa retraite et sa transmission » (montant de la retraite, budget, activités). « *Nous n'aurons pas la retraite au même moment. Pour nous, c'est important de participer à des formations pour bien réfléchir, prendre du recul sur son projet de transmission et évaluer les conséquences. L'éventualité d'arrêter en même temps peut être une option. Nous poursuivons notre réflexion...* »

TOUJOURS SE FAIRE ACCOMPAGNER !

« *Participer aux formations vous permet de fixer une date, d'élaborer des scénarios et aussi de pointer des éléments réglementaires. On ne pense pas à tout. Pour transmettre, il faut être transparent : épandage, puits, foncier. Nous avons des choses à clarifier mais globalement, on a avancé. Nous allons continuer à nous faire accompagner et rester ouverts à des projets de futurs repreneurs qui peuvent être différents de notre système. La prochaine étape, c'est l'évaluation.* »

Valérie Lavorel - Conseillère transmission - Service Entreprise Installation Transmission



LES OUTILS DE LA TRANSMISSION



LE STAGE DE PARRAINAGE : POUR UN PASSAGE DE RELAIS SÉCURISÉ



Ce dispositif est destiné à faciliter l'installation de jeunes sans lien de parenté avec le cédant (ou le futur associé) en les accueillant comme stagiaire sur l'exploitation pendant les 3 à 12 mois précédant l'installation.

Ce stage vise à professionnaliser le futur jeune agriculteur en lui permettant de réaliser un stage rémunéré sur l'exploitation du cédant, ou dans la société dans laquelle il s'apprête à succéder à un associé qui lui cédera tout ou partie de ses parts.

En 2024, ce sont 68 stages de parrainage qui ont démarré par des porteurs de projet, accueillis sur les fermes à reprendre, pour bénéficier des conseils du cédant, pour tester une future association... Ces stages ont été financés par 15 % par le programme ALTA, et 85 % par France Travail.

Conditions

En fonction de la situation professionnelle du stagiaire au moment de la demande (décret du 23/12/2002), la rémunération varie :

- Le montant varie de 208 à 712 € par mois en fonction de la situation professionnelle antérieure ou de la situation sociale du stagiaire.),
- ARE (Allocation du Retour à l'Emploi) possible par les Pôles Emploi,
- Certains Conseils départementaux peuvent compléter ces aides.



Safer Bretagne : facilitateur de vos démarches

Au moment de la transmission, peuvent survenir :

- des désaccords avec les propriétaires pouvant remettre en cause le projet d'installation, (pensez à les associer au projet le plus en amont possible !),
- des risques de démantèlement de l'exploitation,
- des manques de capitaux au moment de la reprise,
- un décalage dans le temps entre le projet de transmission et le projet d'installation...

La Safer peut apporter des solutions avec des outils sur mesure : négociation amiable du foncier, des bâtiments d'exploitation et d'habitation ainsi que du stock, du cheptel ou du matériel ; stockage de foncier, recherche de bailleurs...



LES GFA : OUTILS DE FINANCEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Le GFA est un outil intéressant pour permettre le financement du foncier agricole, particulièrement lourd pour le repreneur ; mais aussi pour permettre aux cédants et propriétaires de transmettre les biens familiaux tout en permettant l'installation et évitant des situations d'indivisions complexes.

Le GFA Familial : il a vocation à faciliter la transmission du patrimoine familial et à en assurer la pérennité. Il évite les indivisions et donne au cohéritier exploitant la possibilité de poursuivre l'exploitation.

Le GFA Investisseur : généralement constitué par l'intermédiaire d'une banque ou d'un notaire, il a pour but d'apporter des capitaux tout en déchargeant les agriculteurs du poids des investissements. Le GFA acquiert les terres qu'il loue ensuite aux agriculteurs.

Le GFA mutuel : issu du syndicalisme agricole, il permet d'aider un fermier qui ne peut acquérir seul le fonds qu'il exploite.

Autres possibilités d'acquisitions collectives : SCI, SCIC...



LE PORTAGE FONCIER



Financé par la Région Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, ce dispositif permet l'acquisition par la SAFER de quelques exploitations ou parties d'exploitations, en attente d'une installation sur un projet "durable". Une convention a été passée avec la SAFER pour l'achat du bien. Le Conseil départemental et le Conseil régional prennent en charge les frais de stockage. Les partenaires de l'installation (PAI / RDI) recherchent les porteurs de projet et organisent l'appel à candidature.

INSTALLATION ET TRANSMISSION EN BRETAGNE

Des Points Accueil à votre disposition



Point Accueil Installation des Côtes d'Armor

Maison de l'Agriculture - BP 10540 - 22195 Plérin
pai22@bretagne.chambagri.fr

Accueil Transmission des Côtes d'Armor

Karl PIERRET (Plérin)
 Solweig MESLIER-PAQUET (Broons)

Point Accueil Installation d'Ille-et-Vilaine

Maison de l'Agriculture - Rue Maurice Le Lannou
 CS 14226 - 35042 Rennes
pai35@bretagne.chambagri.fr

Accueil Transmission d'Ille-et-Vilaine

Annette HURAUULT (Nord 35)
 Valérie LAVOREL (Jugon les Lacs Commune nouvelle)



Point Accueil Installation du Finistère

24 route de Cuzon - CS 26032
 29322 QUIMPER Cedex
pai29@bretagne.chambagri.fr

Accueil Transmission du Finistère

Rose-Marie DERRIEN (St Ségall)
 Anthony FROGER (Morlaix)

Point Accueil Installation du Morbihan

Avenue du Général Borgnis Desbordes
 56006 Vannes
pai56@bretagne.chambagri.fr

Accueil Transmission du Morbihan

Rémi CASTEL (Vannes)
 Laurence CHEZE (Ploërmel)

**Nous sécurisons vos
installations agrivoltaïques**

POUR UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE

William

**Préventeur agricole
Groupama**

Stéphane

**Exploitant &
client sociétaire
dans le Maine-et-Loire**

QUAND ON EST JUSTE À CÔTÉ,

ON AGIT ENSEMBLE SUR NOTRE TERRITOIRE

200 experts, spécialistes du milieu agricole
accompagnent nos clients en Bretagne,
dans le Maine-et-Loire et en Loire Atlantique.